École des Hautes Études en Sciences Sociales
Charles University
Eötvös Loránd University
Master 2 TEMA 2016/2017

Le quartier comme expression de l'Histoire juive : Les visites guidées au sein du Marais

Margot Creach

Sous la direction de
Nicolas Verdier (École des Hautes Études en Sciences Sociales),
Lud'a Klusakova (Charles University)
Ádám Takács (Eötvös Loránd University)

Remerciements

Merci à mes tuteurs Lud'a Klusakova, Ádám Takács et Nicolas Verdier pour l'aide et les conseils apportés.
Merci aux personnes que j'ai rencontré lors de mes entretiens.

Merci à mes amies de toujours, celles que je vois trop peu mais qui ont fait de moi celle que je suis aujourd'hui.
Merci à mes amies de Budapest, les frenchies, le flat et les autres.
Thank you Mustafa and Magda for being hilarious human being and a very special thanks to the incredible Ievgen.
Merci Mouna pour ton soutien, tes visites, ton accueil et ta présence constante depuis 5 longues années.

Un immense merci à ma famille. Merci à mon frère et à ma sœur pour me supporter depuis bien trop longtemps. Merci à notre magnifique pug Mango qui a véritablement amené du soleil dans mes jours les plus sombre
Le plus grand merci pour le couple le plus inspirant du monde. Merci Yvan le taxi pour tes allers-retours me rendant la vie bien plus douce. Merci à Valérie pour être la meilleure mère du monde et ce depuis toujours.

Enfin merci à Budapest pour m'inspirer, m'avoir fait vivre les moments les plus fous de ma vie et pour avoir retourné ma vie en mettant un certain Écossais sur ma route.

Résumé

L'étude de ce mémoire porte sur les visites guidées retraçant l'histoire de la communauté juive du quartier du Marais de Paris. Conséquence de différentes vagues migratoires venant de différentes parties du monde, le Marais jouit de la réputation de quartier juif. Avec ses monuments et musées liés à l'histoire de la communauté juive ou encore le folklore de ses commerces, le Marais est le quartier juif de Paris dans l'esprit de beaucoup de parisiens ou de touristes. Toutefois, à l'aide de travaux d'historiens, de sociologues ou d'anthropologues, nous verrons que la présence de la communauté juive n'est plus aussi forte que l'on pourrait le croire. En plus de cette histoire riche, le quartier a été l'objet de politiques fondatrices de sauvegarde du patrimoine lui ayant permis de conserver la plupart de ses très vieux bâtiments. C'est en utilisant ces données ainsi qu'en étudiant les différentes visites guidées organisées au sein du Marais que nous observerons en quoi le quartier se prête particulièrement bien à l'exercice des visites guidées de l'histoire juive et comment sa richesse amène les différents guides à l'appréhender de façons différentes.

Abstract

The research of this Master thesis will focus on the guided tours telling the history of the jewish community of the Marais in Paris. Following several waves of migrations coming from different parts of the world, le Marais is seen primarily as a jewish district. With its numerous monuments and museums linked to the jewish community and its folkloric shops, le Marais is the jewish district of Paris for many Parisians and tourists. However, thanks to the research of historians, sociologists and anthropologists, we will see that the presence of this jewish community is not as strong as one would imagine. Besides its rich history, the district was one of the first to be protected as a whole thanks to a new law protecting the heritage. Using these datas plus a case-study of guided tours in le Marais, we will see why the district is particularly suited to guided tours about its jewish history and how its complexity allows the guide to use it in many different ways.

Table des Matières

Introduction 7

Chapitre 1 : Le patrimoine, une richesse pour la France et pour ses communautés 10

1) La France et sa relation au patrimoine 10

1.1 Du patrimoine à la patrimonialisation 10

1.2 Patrimoines et identités 15

2) Le patrimoine juif : Une richesse à mettre en valeur 19

2.1 Le devoir de Mémoire, la France et l'histoire juive 19

2.1.1 Histoire d'un concept : le devoir de mémoire 19

2.1.2 La commémoration de l'histoire juive par la France 21

2.1 Européinisation du phénomène 24

Chapitre 2 : Le Marais : le quartier juif de Paris ? 30

1) Une histoire et un patrimoine particuliers 30

1.1 Histoire 30

1.2 Le PSVM et le quartier aujourd'hui 34

2) Le Marais, un quartier juif ? 38

2.1 Une communauté juive 38

2.2 La communauté juive de la « rue des Rosiers » 39

2.3 Qu'est-ce qu'un quartier ? 42

2.4 Définir le quartier de la rue des Rosiers 45

2.5 L'héritage matériel juif de « la rue des rosiers » 46

Chapitre 3 : La mise en valeur du patrimoine juif du Marais grâce aux visites guidées 51

1) Les parcours guidés, mise en valeur du patrimoine ? 51

1.1 Un guide dans la ville 51
1.2 Tourisme et quartier juif 55
2) Les parcours au sein du Marais 56
2.1 Méthodologie 56
2.1.1 Profils des interviewés 56
2.1.2 Prise de contact et présentation du projet 57
2.2 Analyse des parcours 59
2.2.1 Les différents acteurs 59
2.2.1.1 Le Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme 59
2.2.1.2 Le Mémorial de la Shoah 60
2.2.1.3 Guideapolis 61
2.2.2 Les lieux choisis 61
2.2.2.1 Saveurs du Marais Juif par KE 62
2.2.2.2 Sur les traces de la présence juive ancienne dans le quartier du Marais par BP 63
2.2.2.3 Le Marais Juif par le Mémorial de la Shoah 64
2.2.2.4 Le Marais Juif par MD 65
2.2.3. La méthode / organisation 66
2.2.4 Le but 68

Conclusion 72

Bibliographie 75

Annexe 79

Introduction

Déambuler dans le Marais est toujours une expérience fascinante. L'atmosphère change d'une rue à la suivante et sa population se renouvèle tout au long de la journée. À l'aube on croise des noctambules sur le retour, divers travailleurs et quelques scooters. L'après-midi la place des Vosges et la rue des Rosiers se remplissent de touristes et de Parisiens. C'est un quartier vivant, dynamique et imprévisible.

En 2012 et 2013, j'ai eu la chance de passer une année d'échange universitaire à Budapest. C'est à ce moment-là qu'une question est devenue mon nouveau centre d'intérêt : qu'est-ce qu'un quartier juif ? Il aura fallu attendre mon arrivée dans la capitale hongroise pour que leur existence me soit évidente. Les références au quartier juif de Budapest sont très nombreuses dans la ville : les brochures touristiques y situent le centre-ville, les cours d'histoire le mentionnent et les touristes s'y promènent avec des guides. Pendant cette même année scolaire j'ai eu la possibilité de m'initier à ce sujet de recherche en travaillant sur une présentation du quartier juif de Paris : le Marais.

À ce moment-là j'ai pris connaissance de l'histoire du quartier et surtout de celle de sa communauté juive. Je me suis rendue dans la capitale quelques mois plus tard et ce qui m'avait échappé m'a alors sauté aux yeux : la rue des Rosiers était bien une rue juive. Dans celle-ci comme dans celles adjacentes les signes ne trompaient pas, il s'agissait d'un quartier juif. Pourtant, le quartier de la rue des Rosiers décrit par Jeanne Brody dans les années 1980 n'était pas le même. Aujourd'hui les touristes visitent le quartier et admirent les synagogues alors que les juifs deviennent moins visibles.

Ce mémoire abordera un phénomène lié à l'existence de ce quartier juif : les visites guidées. Le travail effectué dans mon Mémoire 1 reposait principalement sur la définition des concepts de patrimoine et de mémoire et sur l'histoire du Marais. Mes recherches ne s'étaient pas uniquement concentrées sur le Marais mais comprenaientt également une vision européenne, voire mondiale de ce qu'est un quartier juif et de la façon dont l'histoire de la communauté pouvait être transmise. En utilisant les écrits de chercheurs très différents les uns des autres comme Jeanne Brody sur le quartier juif du Marais, Kevin Lynch sur l'organisation de la ville ou encore Pierre Nora sur les lieux de mémoire, ma compréhension et mon intérêt pour le sujet s'est accru. En résidant une partie de mon été à Paris, je me suis alors intéressée au tourisme engendré par la richesse du patrimoine du Marais. C'est de cette façon que la question de la transmission d'une histoire grâce à une déambulation dans les lieux qui l'ont vu se produire m'est venue.

Les visites guidées sont très nombreuses dans le Marais et un certain nombre concerne l'histoire de la communauté juive. Cette histoire qui est racontée remonte principalement à la fin du XIXème siècle et présente les différentes vagues de migrations qui ont conduits les juifs à s'installer dans ce vieux quartier de Paris. Ce sont ces évènements ajoutés à ceux de la seconde guerre mondiale qui ont participé à la formation de la population et à la réputation du quartier. De plus, avec ses monuments et musées liés à l'histoire de la communauté juive ou encore le folklore de ses commerces, le Marais est le quartier juif de Paris dans l'esprit de beaucoup de parisiens ou de touristes. Mais que reste-t-il vraiment de ce passé juif ?

C'est une question ayant déjà intéressé de nombreux chercheurs. Le travail de Jeanne Brody en est un parfait exemple. L'ethnologue s'est installée dans le quartier et a travaillé dans ses commerces juifs pour comprendre comment l'identité juive de la rue des Rosiers, centre du quartier juif, subsistait et de quelles façons les juifs appréhendaient cet espace. Depuis, le Marais a bien changé. Des recherches sur la gentrification du quartier ou les autres quartiers juifs de Paris et d'Europe viendront également élargir l'étude du Marais.

Il faudra aussi aborder le statut spécial du Marais : c'est un quartier protégé. Grâce à cela, sa topographie n'a pas changé depuis plus de 50 ans et ses vieux immeubles comme ses magnifiques hôtels particuliers bénéficient de soins particuliers. Le Marais a réussi à conserver les traces de son passé et à les mettre en valeur.

Il s'agit donc de son histoire juive riche et de la grande visibilité de son héritage, qui ont fait du Marais un territoire propice aux visites guidée. Ce constat m'a inspiré les interrogations suivantes : Comment est-ce que le Marais a-t-il été protégé et quelles en ont été

les raisons ? Quelle est la place de l'histoire de la communauté juive dans la société française ? Le Marais est-il le quartier juif de Paris ? Qui sont les guides qui s'intéressent à ce sujet, où se rendent-ils, comment passent-ils leur message ? Ce sont autant de questions qui seront abordées dans ce mémoire. Quant à la problématique principale de cette recherche, elle est la suivante : en quoi le Marais est-il un espace favorable à la création de visites d'un quartier juif tout en permettant aux guides une multiplicité d'approches du sujet ?

Pour répondre à cela, j'ai divisé mon travail en deux parties très distinctes. La première consistant à étudier les recherches portant sur le patrimoine, la mémoire et sur une définition d'un quartier juif et la deuxième à comprendre comment fonctionnaient les visites guidées au sein du Marais. La première partie a été traité uniquement à l'aide de sources secondaires alors que la deuxième se compose d'observations, de participations et d'entretiens avec les acteurs impliqués.

Ce mémoire se composera de trois chapitres, le premier reviendra sur l'histoire que la France a entretenu et continue d'entretenir avec son patrimoine puis nous étudierions la spécificité du patrimoine juif. Pour cela les travaux de Guy Di Méo sur la patrimonialisation, de Nathalie Heinich sur la fabrication du patrimoine ou encore de Sarah Gensburger sur la mémoire juive seront abordés. Le second chapitre nous permettra de nous interroger sur la judaïté du Marais. Pour cela, l'histoire du quartier sera retracée tout comme le cheminement de ses habitants juifs. Les travaux de Jeanne Brody seront très largement utilisés ainsi que l'ouvrage de Dominique Jarrassé recensant le patrimoine juif de Paris. Enfin, le troisième chapitre concernera le rôle des guides avant de s'intéresser particulièrement à ceux opérant dans le Marais. Cela a été permis grâce à des observations dans le Marais et à plusieurs entretiens.

Chapitre 1 : Le patrimoine, une richesse pour la France et pour les communautés

> « S'il n'y a rien à transmettre, il y a encore la mémoire, celle des habitants, qui parée d'une connaissance sociale, devient une mémoire collective »[1]

1) La France et sa relation au patrimoine

1.1 Du patrimoine à la patrimonialisation:

Lorsque l'on remonte aux origines du terme patrimoine, on le trouve toujours accompagné de celui de monument. Ou plutôt précédé par celui-ci. En effet, pendant des siècles la France lui préférait la notion de monument historique pour définir les biens collectifs[2]. Toutefois, Guy Di Méo explique que le terme patrimoine existait dès le XIIe siècle. Il fallait alors le comprendre selon sa définition étymologique : « l'ensemble des biens privés appartenant au pater familias ». Lors de la disparition des propriétaires d'un bien, ce dernier était transmis à ses héritiers. On voyait déjà apparaitre ce lien entre passé, présent et futur qui définit encore aujourd'hui le patrimoine. Ce qui appartenait à l'ancêtre est reconnu dans le

[1] MOREL Alain, *Identité et patrimoine,* p.6.
[2] HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009, p.16.

présent comme un objet destiné à l'héritier (donc dans le futur). Il établit une « relation verticale intergénérationnelle »[3]. Qui plus est, il aura fallu du temps pour que cette définition du patrimoine privé s'étende à celui du public. Si l'idée principale est la même entre patrimoine personnel et patrimoine public -conserver pour transmettre- la prise en charge est différente. En effet, le but de la mise en patrimoine (ou de la patrimonialisation) est de garder un bâtiment ou une pratique en l'état sans les déformer. Le patrimoine familial lui, peut être utilisé librement. Il peut être vendu, modifié ou même détruit.

Dans tous les cas, le patrimoine est un héritage. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la langue anglaise ne dispose que d'un seul mot pour définir ces deux notions : *heritage.* En français il existe une distinction subtile qui renvoie à la relation au patrimoine ou à l'héritage. L'héritage devient patrimoine lorsqu'il est reconnu et le patrimoine vient de l'héritage. Ces deux termes sont différents mais complémentaires.

Il est d'ailleurs difficile de parler de l'histoire de l'héritage français sans mentionner le travail monumental de Pierre Nora. Avec son invention du terme « lieu de mémoire », ce fut une nouvelle branche de la discipline qui a vu le jour. Pierre Nora concevait ces lieux de mémoire français comme un modèle singulier et pour lui, tous les lieux de mémoire sont « des objets en abîme »[4]. Originellement, les lieux de mémoire n'étaient pas tous spatialisés et ils pouvaient être symboliques comme le 14 juillet ou encore la Marseillaise. Devenu très populaire, ses lieux de mémoire ont peu à peu perdu de leur sens originel pour devenir, dans l'esprit de beaucoup, un synonyme de patrimoine matériel.

Le patrimoine est lui aussi un concept complexe et polysémique puisque son sens et son utilisation varient d'un auteur à l'autre, d'une discipline à l'autre. Il serait réducteur de considérer le patrimoine comme une entité, c'est sa diversité qui pousse à parler des patrimoines[5].

« Les patrimoines se démultiplient et se décentralisent : patrimoine culturel de proximité, naturel (paysages), vivant (animaux et végétaux), immatériel (savoir-faire, folklores), génétique, éthique, etc.... On y intègre les grandes créations comme les oeuvres modestes, les valeurs, les

[3] DI MÉO Guy, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque. Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, septembre 2007, Poitiers-Châtellerault, France, 2008, p.1.
[4] Ibid. p.XXXVII
[5] DI MÉO Guy, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque. Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser,* p.17

témoignages... Aux mémoires nationales et universelles s'ajoutent les mémoires partielles, sectorielles, particulières… »[6].

Si l'on se réfère au Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, la définition de patrimoine est la suivante : « Ce qui est censé mériter d'être transmis du passé pour trouver une valeur dans le présent »[7]. En plus de cette explication générale, l'auteur de cette définition revient sur l'une de ses principales lacunes : la vision du patrimoine respecte et suit les normes occidentales. En effet, le patrimoine a été très largement défini par les principes des pays ayant été les premiers à institutionnaliser leur patrimoine : les pays occidentaux. Ainsi, certains s'accordent sur le fait que la patrimonialisation à l'échelle mondiale vise « sous couvert de reconnaissance de la diversité culturelle, à propager des normes culturelles et des modalités technico-économiques de conservation et de mise en valeur occidentales »[8].

Il ne peut y avoir de patrimoine sans patrimonialisation. Là encore il s'agit de comprendre comment un objet, une pratique ou un lieu devient patrimoine. Pour Guy Di Méo il est primordial de comprendre qu'il s'agit d'un processus requérant un contexte spécial provoquant une réaction d'acteurs prêts à s'investir dans une cause qui leur parait juste.

« La formation de ses règles obéit à une procédure assez classique de construction sociale. C'est leur définition et leurs modalités d'application, mais aussi celles des procédures de sauvegarde, de conservation et de valorisation des patrimoines que nous appellerons (…)processus de patrimonialisation ».[9]

En clair cette définition exprime une idée reconnue unanimement par les auteurs : le patrimoine est un construit. Il n'existe pas par nature et relève de choix, de sensibilités, d'actions. Sans l'approbation de l'homme, un objet n'est pas patrimoine. Qui plus est, la définition du patrimoine s'étend de plus en plus. À ses prémices, elle renvoyait aux bâtiments religieux et monumentaux qui avaient une valeur intrinsèque forte. Depuis les années 1970, la patrimonialisation sélectionne des lieux et des bâtiments pour leurs valeurs symboliques, esthétiques ou événementielles. Cela signifie que l'architecture d'un bâtiment ou les évènements qui ont pu s'y dérouler devinrent des raisons de les patrimonialiser.

---

[6] HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris, 2003, p.197.
[7] LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. (dir.), *Logiques de l'espace, esprits des lieux*, Belin, Paris, 352, 2000, p.749.
[8] *Ibid*
[9] DI MÉO Guy, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque. Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser,* p.2.

Pour arriver à ce « tout-patrimoine », Guy Di Méo a observé un quintuple processus de glissement qui, à chaque étape, élargit la notion de patrimoine. Le premier glissement s'est opéré du *privé au public* et c'est ce qui est été expliqué auparavant. Le deuxième, plus complexe est celui *du sacré à l'ordinaire et au profane*. Il s'agit de la reconnaissance des objets du quotidien, de l'ordinaire comme une richesse de l'identité sociale. Guy Di Méo voit toutefois un paradoxe entre cette patrimonialisation des objets du quotidien comme marqueurs d'identités collectives et la démarche d'André Malraux qui considérait que cette défense des identités collectives se faisait par la patrimonialisation de monuments, ensembles ou oeuvres emblématiques. La troisième est définie comme une passation *du matériel à l'idéel*. Il concerne en fait l'apparition du patrimoine immatériel. Pendant longtemps le patrimoine renvoyait à un objet physique alors que le patrimoine immatériel valorise des cultures, du folklore, des traditions… Le quatrième glissement est celui *de l'objet au territoire*. Cette territorialisation du patrimoine s'explique par le fait que « des espaces toujours plus vastes et étendus revêtent un caractère patrimonial. Sans qu'ils deviennent forcément pour autant des biens communs ou publics, sans qu'ils fassent non plus l'objet systématique d'une appropriation et d'un usage privé »[10]. Le PSMV du Marais (qui sera présenté plus en détail dans le chapitre 2) rentre dans cette catégorie car, sans protéger un bâtiment en particulier, c'est l'ensemble en lui-même qui est conservé et valorisé. Enfin, le dernier glissement s'est fait *de la culture à l'environnement*. Cette idée rejoint celle du développement durable. Le but étant, comme pour les traditions ou les bâtiments, de reconnaitre la valeur et la richesse de la nature, la conserver et la transmettre.

Après avoir abordé l'évolution patrimoniale, il est primordial d'en comprendre les raisons. Pour expliquer ce changement, Regis Neyret définit trois temps dans l'histoire française du concept de patrimoine. D'après lui, le XIXème siècle serait celui des monuments historiques, le XXème celui des ensembles urbains et enfin le XXIème celui du tout-patrimoine.

En effet, cette prise de conscience de la richesse que le bâti ancien peut avoir est assez récente. Ce n'était pourtant pas vrai au début du XIXème siècle. Il s'agissait encore d'une période de vandalisme. Par exemple, au début du XIXème siècle on utilisait les pierres de Cluny pour construire les maisons alentours[11]. En étudiant l'évolution des monuments historiques, c'est aussi celle du patrimoine qui se dessine. Le monument historique a été

[10] DI MÉO Guy, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque. Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, p.5.
[11] NEYRET Régis, *Du monument isolé au "tout patrimoine"*, Géocarrefour, Lyon, vol. 79/3, 2004, p.231.

l'expression de l'intérêt que le France a commencé à avoir pour ses bâtiments possédant une valeur singulière.

À la suite de la Révolution française et des nombreuses destructions qu'elle entraina, fut créée en 1790 la commission des monuments[12]. Ce fut le début de l'officialisation de la protection des bâtiments qui mènera à l'apparition des monuments historiques et du patrimoine. C'est à cette même période, en 1794 que l'abbé Grégoire utilisa le mot de vandale et décida de les combattre en protégeant des objets qu'il jugeait digne de valeurs pour les entreposer au sein du « musée des monuments historiques [13]. Tout au long du siècle suivant, l'institutionnalisation du patrimoine fut mise en place. L'État prit conscience de la richesse qu'il pouvait représenter et se décida à le protéger à partir des années 1830. En premier lieu ce fut la création du poste d'inspecteur des monuments historiques. Très vite en 1834 eut lieu la première tournée des inventaires et, en 1837, l'apparition de la commission des monuments historiques. Toutefois, ce fut avec la loi du 30 mars 1887 que le patrimoine rentra définitivement dans les intérêts de l'État. Cette loi de la conservation des monuments historiques et des objets d'art reconnaissait les avancées faites depuis le XVIIIe. En 1913, c'est la non moins emblématique loi sur les monuments historiques qui apporta un changement sans précédent dans la protection des monuments historiques : la propriété privée n'était plus un obstacle pour le classement d'un bâtiment. Il s'agissait d'une avancée très symbolique dans un pays comme la France, celui des droits de l'homme, où la notion de propriété privée était très étroitement à l'idée de liberté.[14]

Le siècle suivant, celui des ensembles urbains selon Regis Neyret, commence seulement après la Première Guerre mondiale. En prenant l'exemple de Lyon, l'auteur explique à quel point les personnes en charge du classement des monuments historiques étaient déconnectées de la réalité. Pendant la première moitié du siècle, les décisions concernant la France entière étaient prises par l'élite parisienne. C'étaient eux qui décidaient quels bâtiments devaient être classés. De plus, il s'agit d'un siècle de grands changements urbanistiques avec le remodelage de nombreux quartiers citadins afin de les rénover. L'insalubrité était devenue un vrai fléau et son combat était une priorité.

Toutefois, la loi de 1962, dite Malraux introduisit la notion d'ensembles historiques. C'est à dire qu'un quartier entier pouvait être classé alors qu'auparavant il s'agissait uniquement de bâtiments uniques. Le Marais fut l'un des premiers concernés par cette nouvelle loi. Ce fut ensuite un nouvel élan d'institutionnalisation qui commença. La notion de

[12] *Ibid*, p.16.
[13] NEYRET Régis, *Du monument isolé au "tout patrimoine",* p.231.
[14] HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère,* p.15.

patrimoine fut élargie et les pouvoirs publics déléguèrent de plus en plus leurs prérogatives notamment grâce à la loi Deferre de 1983. Cet engouement s'est aussi traduit avec l'instauration de l'année du patrimoine en 1980. La France a ainsi reconnu de façon on ne peut plus symbolique, son attachement et son intérêt pour le patrimoine du pays.

Enfin, le XXIe siècle est souvent considéré comme celui du « tout-patrimoine » ou encore de l'inflation patrimoniale. C'est la même idée que celle de Guy Di Méo et son quintuple glissement. Le patrimoine évolue pour ne plus seulement relever des monuments prestigieux mais vers ceux singuliers ou au contraire ordinaires. Il s'agit alors du patrimoine « cadre de vie ». Dernièrement on voit aussi émerger les nouveaux patrimoines qui renvoient au monde rural ou encore industriel. En effet, depuis le début de la patrimonialisation, les objets concernés étaient majoritairement exceptionnels (comme le Mont Saint Michel) ou urbains (comme le Vieux Lyon). Aujourd'hui on s'éloigne des centres du pouvoir et des lieux à grande richesse intrinsèque.

Quant au Marais, il est un quartier au patrimoine riche. Son histoire est longue et les évènements l'ayant marqué sont nombreux. Ces traces du passé sont particulièrement visibles car le quartier a bénéficié d'une protection spéciale à partir des année 60 et a échappé aux destructions de l'haussmanisation bien avant cela. Une population a particulièrement marqué l'héritage de la rue des Rosiers : la communauté juive. Loin d'être une exception, il est particulièrement commun pour une communauté d'ancrer son histoire dans la pierre.

1.2 Patrimoines et Identités

Faire un lien entre territoires et identités est un phénomène assez récent dont Alain Morel trouve les prémices à la fin des années 1960 avec le travail de nombreux chercheurs dont Edgar Morin sur la commune bretonne de Plozevet.[15] *La Métamorphose de Plozevet*[16] fut un travail de terrain approfondi composé d'enquêtes ayant pour but de comprendre quels furent les raisons et les processus ayant conduit les habitudes et la culture de la population de ce village à changer si rapidement si profondément. Plus que pour la spécificité du terrain étudié, c'est l'approche utilisée par le chercheur qui a été influente concernant le lien territoire/identité.

[15] MOREL Alain, *Identité et patrimoine*, Civilisations, 42-2, 1993.
[16] MORIN Edgar, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1967.

Edgar Morin décrivait alors une « crise d'identité », qui faisait référence au changement d'identité d'une population dans un territoire précis lorsqu'elle doit faire face à la modernité.

Cependant, avant de rentrer dans les détails de ce lien entre identités et territoires, il faut encore définir ce qu'est l'identité et le territoire. Pour ce qui est du premier, comme tout concept polysémique, plusieurs définitions du terme existent et ici nous utiliserons celle de Guy Di Méo :

« L'identité est une construction permanente et collective, largement inconsciente bien que de nature politique et idéologique (sujette à des manipulations multiples), bien qu'empreinte aussi de réflexivité. Elle s'exprime par des individus qui la formulent et la diffusent. Cette disposition à repérer le même et le différent, dans l'espace et dans le temps, est indispensable à la reconnaissance de soi et des autres. Elle est également essentielle à l'établissement de la conviction de chaque individu d'appartenir à un, voire à plusieurs ensembles sociaux et territoriaux cohérents. Elle se caractérise par une communauté de valeurs et de traits culturels, d'objectifs et d'enjeux sociaux, par celle d'une même langue et d'une même histoire, souvent, mais pas de manière obligatoire, par l'appropriation d'un territoire commun : quartier, ville, agglomération en milieu urbain… L'idée est répandue qu'une identité sociale engendre des comportements assez voisins, bien que nullement automatiques, chez les personnes la partageant. »[17]

La relation au(x) territoire(s) s'est aussi modifiée car ce dernier est devenu ouvertement une expression de l'identité. Guy Di Méo explique ainsi que « s'identifier, et ce n'est là qu'un paradoxe apparent, revient à se différencier des autres tout en affirmant son appartenance à des catégories, des groupes mais aussi des espaces ».[18] Alain Morel vérifie ce phénomène en s'intéressant plus particulièrement au lien entre identité et patrimoine dans les territoires périphériques comme la banlieue. Il explique que la situation y est très particulière car les populations ont une culture et une identité singulières tout en ayant des difficultés à les raccrocher aux territoires dans lesquelles elles évoluent. L'auteur parle alors d'un manque de lieux de mémoire et de souvenirs collectifs. Pourtant, il continue en expliquant que l'appropriation symbolique du territoire est indispensable pour développer un sentiment d'appartenance. Puis il affirme :

[17] DI MÉO Guy, *Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain?*, Métropoles, 1 | 2007.
[18] *Ibid.*

« Notons que la territorialisation d'une telle identité collective et du mythe qui la fonde contribuent à son inscription dans les représentations sociales. L'assise territoriale, campée sur un réseau de lieux et d'objets géographiques, constitués en éléments patrimoniaux visibles, renforce l'image identitaire de toute collectivité. Elle lui dresse une scène et la pourvoit d'un contexte discursif de justification particulièrement efficace en ville où des lieux très denses, soigneusement et anciennement dénommés, s'inscrivent dans une totalité territoriale représentée, à la fois symbolique et fonctionnelle. »[19]

Quant à Edith Fagnoni, elle observe la relation entre patrimoine et mondialisation (ou même cette opposition avec l'utilisation du terme « versus » dans le titre de son article « patrimoine versus mondialisation ») et la définit de la façon suivante :

« Si la mondialisation favorise l'inflation patrimoniale, il en résulte une double interprétation : d'un côté, la mondialisation pousse au refuge dans le patrimoine local, et de l'autre, elle met en exergue certains patrimoines qui sont élevés au rang de patrimoine mondial par l'UNESCO. »[20]

En s'intéressant au cas de l'UNESCO, la chercheuse démontre que le système de labelisation du patrimoine à l'échelle mondiale ne reflète pas la multiplicité des richesses existantes. La vision occidentale de ce qui a de la valeur et de ce qui en a moins est très fortement représentée. En plus de l'intérêt touristique que ce label peut apporter, il entraine également un enrichissement de la région dans laquelle se trouve le patrimoine reconnu. Edith Fagnoni continue en affirmant que « L'UNESCO est devenu l'acteur majeur dans la mondialisation culturelle et le support de la médiatisation du patrimoine ». La mondialisation de la culture musicale et cinématographique est aujourd'hui bien connue mais elle ne s'arrête pas là : le patrimoine aussi se mondialise.

Dans ce contexte, le patrimoine devient un enjeu essentiel. Alain Morel résume cette idée de la façon suivante : « La construction du patrimoine a plusieurs finalités dont celle de la construction d'identités collectives ». Pourtant, Vincent Veschambre souligne le fait que toutes les identités collectives n'ont pas la même chance de voir leurs traces se pérenniser[21]. D'après lui, tout groupe social ne peut pas faire face à l'épreuve de l'espace avec les mêmes armes. Cela remonterait aux prémices des monuments quand ces derniers représentaient un patrimoine national à l'image de sa classe dirigeante.

---

[19] *Ibid.*
[20] FAGNONI Edith, *Patrimoine versus mondialisation ?*, Revue Géographique de l'Est, Vol. 53 /3-4 | 2013, p.1.
[21] VESCHAMBRE Vincent, *Ventre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle*, Géographie et cultures, Vol.72, 2009.

Dans les années 1960 la tendance s'est modifiée et le patrimoine a alors supplanté le monumental tout en perdant de son statut national. Le patrimoine s'est fait plus spécialisé et ne représentait plus seulement des bâtiments symboles de la nation. Enfin, dans les années 1990, il y a eu une remise en cause de ce modèle qui avait toujours la particularité de représenter la culture et le passé des classes supérieures de la population. Il y eu alors un mouvement de revendications des mémoires les moins visibles (l'auteur cite la guerre d'Algérie ou encore les tsiganes) qui cherchaient à être mieux connues et ainsi obtenir plus de légitimité.

Les classes populaires ont aussi beaucoup plus de mal à voir leur mémoire reconnue sur un plan matériel. Vincent Veschambre parle des « formes écrans » lorsqu'il se réfère aux friches industrielles ou autres usines désaffectées faisant aujourd'hui l'objet de politiques de protection et de mise en valeur. Pour lui, une fois encore, il s'agit de choisir des bâtiments à l'architecture exceptionnelle qui reflètent un choix des élites et non des ouvriers. En plus de ces rares exemples non représentatifs, les classes populaires ont des difficultés à maintenir en état leur patrimoine. C'est pourquoi l'auteur remet en cause les discours affirmant que le faible nombre de patrimoine populaire reflète un intérêt limité de la communauté pour sa sauvegarde. Pour lui, les traces des populations populaires sont plus fragiles de par leur nature et de par l'éclatement et le dispersement des communautés concernées. On pourrait illustrer ce phénomène avec l'exemple de la destruction des logements sociaux dans les banlieues des grandes villes. Les personnes ayant habité ces lieux ont été dispersées depuis longtemps et il est alors pratiquement impossible pour ces anciens habitants de se regrouper et demander une protection de leurs traces.

Face à ces situations, on préconise l'usage de « l'esprit des lieux » et par ce procédé on supprime la dimension matérielle de la mémoire. Selon ce principe, un lieu pourrait avoir un intérêt patrimonial grâce à la mémoire des personnes y étant attachées et ses traces physiques ne seraient pas nécessaires. Toutefois, Vincent Veschambre voit là encore une différence de taille entre le traitement des patrimoines des classes populaires et des classes supérieures : les dernières voient leurs bâtiments conservés pour leur valeur intrinsèque. L'esprit des lieux serait alors un concept applicable seulement aux traces les plus fragiles et à l'esthétique la plus pauvre. Ces classes dominées ont plus de difficultés à laisser des traces et ce n'est pas de choix. La multiplication et l'explosion du patrimoine du quotidien (très souvent rattaché aux classes populaires) en est le meilleur exemple.

Dans ce contexte, de plus en plus, des communautés ou des groupes de personnes s'allient pour faire reconnaitre un patrimoine. D'un côté il y a une perte des repères avec la mondialisation, la perte des frontières et le mélange des cultures et de l'autre, un contexte de tout-patrimoine qui suggère que tout peut être reconnu comme une richesse et comme un témoignage du passé. Certains défendent alors leur patrimoine pour des raisons de mémoire, de revalorisation ou de développement alors que d'autres s'en emparent dans un but touristique voire commercial. Henri Pierre Jeudy, dans *Patrimoines en folie*, explique ce phénomène de la façon qui suit :

« […] Ces politiques d'accumulation sont mises en oeuvre par diverses organisations plus ou moins spécialisées, poursuivant, à travers cette accumulation, leurs objectifs propres. Elles opèrent par triage, destruction différentielle, sélection. Elles réhabilitent, transforment, réutilisent. Au total, elles hiérarchisent, mettent en ordre et en scène des éléments qui leur sont utiles pour la gestion du présent, pour acclimater l'avenir, le patrimoine se fait pédagogique, touristique,[22] »

Le patrimoine est le reflet et l'inscription dans le temps d'une culture qui pourrait disparaitre. La patrimonialisation peut être le moyen de protéger cette dernière et certaines communautés en sont tout à fait conscientes. Elles utilisent cet outil pour se légitimer, pérenniser leur passé en l'inscrivant dans le futur.

2) Le patrimoine juif : Une richesse à mettre en valeur

2.1 Le devoir de Mémoire, la France et l'histoire juive

2.1.1 : Histoire d'un concept : le devoir de Mémoire

Il aura fallu attendre le 16 juillet 1995 pour que la France, avec la voix de Jacques Chirac, président de l'époque, reconnaisse son implication dans les déportations commises pendant la seconde guerre mondiale. Cependant, dans le fameux discours prononcé lors de cet évènement, le président revient aussi sur l'importance des Justes de la nation et sur l'héroïsme

[22] JEUDY Henri Pierre, *Patrimoines en Folie,* Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1990, p.??

de leurs actes. C'est selon ce même principe, entre culpabilité et fierté, que tout le discours du devoir de mémoire s'est construit.

C'est pourquoi il est primordial de comprendre la façon dont l'idée de devoir de mémoire s'est imposé en France. Dans l'invention du devoir de mémoire, Olivier Lalieu retrace l'histoire de ce concept en lien avec la relation France-Juifs[23]. Tout d'abord il est essentiel de prendre en compte le fait que le devoir de mémoire est applicable à tous les savoirs et à tous les pans de notre société : enseignement, culture, religion, histoire, politique, économie, psychanalyse, morale. De plus, Olivier Lalieu rappelle que le devoir de Mémoire est aussi dénoncé par de nombreux intellectuels comme Alfred Grosser[24], Tzvetan Todorov[25] ou encore Georges Bensoussan[26] qui regrettent son usage dans le cadre de la Shoah et sa progression vers un statut de religion « civique » ou « civile » qui privilégie l'émotion au détriment des faits[27].

Néanmoins, l'histoire du développement du devoir de mémoire n'a pas toujours répondu à ces objectifs et il était, à ses débuts, le domaine des survivants de la Seconde Guerre mondiale. Très rapidement après la libération des camps, les anciens déportés se sont rassemblés sous la forme d'associations pour perpétuer le souvenir de la guerre, défendre la mémoire des disparus et empêcher tout évènement similaire de se reproduire. Le souvenir était alors une arme politique appropriée par le Parti communiste français dans le but d'éduquer la jeunesse. C'est pourquoi le sort des survivants juifs, peu nombreux au milieu des 37000 autres rescapés (environ 2500)[28], n'avait pas encore le rayonnement que l'on connaît aujourd'hui. C'est à partir des années 1970 qu'apparaissent plus précisément les différentes histoires des communautés victimes du nazisme. Oliver Lalieu souligne l'importance du couple Klarsfield pour la médiatisation de la Shoah notamment grâce à la création du premier monument lui étant consacré : le mémorial de la déportation des juifs de France en 1978. Ce monument détaillait la composition des convois partis de France en y précisant les noms et les âges des victimes[29]. Les décennies suivantes virent la connaissance en la matière de la société croître. Cela fit suite aux différentes attaques visant les juifs (attentat de la rue Copernic, profanation du cimetière de Carpentras), aux grands procès de criminels de guerre (Klaus Barbie, Maurice Papon) ou

[23] LALIEU Olivier, *L'invention du « devoir de mémoire »,*Vingtième Siècle, revue d'histoire, D'un siècle l'autre, 69, janvier-mars 2001, p.83.
[24] GROSSET Alfred, *Le crime et la mémoire,* Flammarion, Paris, 1991.
[25] TODOROV Tsvetan, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 1998.
[26] BENSOUSSAN Georges, *Histoire, mémoire et commémoration. Vers une religion civile*, Le Débat, 82, 1994/5.
[27] LALIEU Olivier, *L'invention du « devoir de mémoire »*, p.83.
[28] *Ibid*, p.89.
[29] *Ibid,* p.92.

encore à l'apparition du sujet au cinéma (*Shoah* de Cl. Lanzmann) et à la télévision. C'est alors dans les années 1990 que le terme de devoir de mémoire s'impose comme l'expression correspondant à une transmission du souvenir de la Shoah dans une optique éducative afin d'empêcher toute reproduction de cette tragédie.

2.1.2 : La commémoration de l'histoire juive par la France

En France, l'enseignement de la Seconde Guerre Mondiale est un sujet récurrent que l'Éducation Nationale inclue fréquemment dans ses programmes. Plus qu'une simple approche générale de la question, les sujets du génocide Juif (et Tzigane) et de la politique antisémite de l'Allemagne nazie sont abordés à plusieurs moments de la scolarité.

Cela commence dès le cycle 3 d'enseignement comme il est expliqué dans le BO hors-série n°3 du 19 juin 2008. Il est alors mentionné le programme que les enseignants doivent suivre et stipulant les savoirs à prodiguer aux élèves. Ainsi pour ce qui est de l'Histoire il est mentionné : « *Le XXème siècle et notre époque. La violence du XXème siècle : les deux conflits mondiaux & l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité* ». Une fois arrivé au collège, l'élève doit attendre l'année de la Troisième pour aborder une nouvelle fois le sujet. À cette occasion il y a une plus grande ouverture et le sujet est plus général (d'ailleurs un autre génocide, celui des Arméniens, peut aussi être enseigné). Le programme est renseigné dans le BO n°42 du 14 novembre 2013[30]. En classe de Troisième les collégiens doivent étudier les « *Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)* »uet dans le thème 3 nommé « *La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)* », les génocides des Juifs et des Tziganes sont présentés comme des connaissances à acquérir. Jusque là, il s'agit de la scolarité obligatoire que chaque enfant doit suivre. Toutefois, si l'élève décide de continuer ses études, il sera alors une fois de plus amené à étudier la Shoah. En prenant l'exemple d'une classe de Première Générale, on peut trouver les directives suivantes dans le BO spécial n°9 du 30 septembre 2010[31]. En voici le Thème 2 : La guerre au XXème siècle : « *La Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes* ». En clair, l'État Français met l'accent sur ce génocide et en fait une particularité de la Seconde Guerre Mondiale. Même si les professeurs d'Histoire-Géographie ont une certaine liberté quant aux évènements précis qu'ils peuvent présenter, les génocides de

[30] http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74789
[31] http://www.education.gouv.fr/cid53319/mene1019675a.html

la Seconde Guerre mondial, c'est à dire Juifs et Tziganes, sont clairement présentés comme des connaissances à acquérir.

En plus de ces sujets qu'il faut obligatoirement traiter, il n'est pas rare que les enseignants du premier degré emmènent leurs élèves en sorties scolaires dans des lieux retraçant l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale et souvent, par extension, celle de l'Holocauste. En définitive, dès leur plus jeune âge, les enfants français prennent connaissance du sort de la population Juive de France et d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.

Toutefois, ce n'est pas seulement dans les salles de classe que se fait l'apprentissage des génocides du XXème siècle. L'Etat Français a mis en place plusieurs mesures ayant pour objectif la défense du « Devoir de Mémoire » et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ainsi nous pouvons citer le plan nommé « La République Mobilisée contre le Racisme et l'Antisémitisme »[32] qui a été présenté aux Français par François Hollande lors des vœux du 31 décembre 2014. À cette occasion le Président de la République annonça que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme serait une priorité pour le gouvernement. Dans le dossier de presse disponible en ligne et présentant les différents points principaux du plan d'action, plusieurs d'entre eux sont directement liées à l'enseignement de l'Histoire de France mais aussi de la mise en valeur des lieux de Mémoire. Par exemple une partie appelée « Culture, Mémoire et Histoire pour éduquer contre le racisme et l'antisémitisme » contient les 3 articles suivants : « Action 31. Créer un fonds d'intervention « Mémoire et histoires » pour mettre en réseau et mobiliser les institutions mémorielles »; « Action 32. A chaque étape de la scolarité, un lieu de mémoire et une oeuvre pour éduquer contre le racisme et l'antisémitisme » ou encore l' « Article 33. Développer l'éducation à l'image en partenariat avec les acteurs de l'audiovisuel (INA, France Télévision…) ». Ce focus est expliqué plus en détail comme ceci :

« Dans le cadre des parcours de citoyenneté et d'éducation artistique et culturelle, les sites mémoriels, les établissements culturels et patrimoniaux, et les centres d'archives, qu'ils aient une dimension nationale (Mémorial de la Shoah, Palais de la Porte Dorée - Musée de l'histoire de l'immigration, Maison d'Izieu, Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, Site-mémorial du camps des Milles, Mémorial de Rivesaltes, MUCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Musée des Confluences, Mémorial de la prison de Montluc, Cité de l'Histoire pour la Paix - Mémorial de Caen, Struthof, Mémorial ACTe en Guadeloupe…) ou locale seront pleinement mobilisés. Chaque école, chaque établissement d'enseignement secondaire sera incité à nouer un

[32] http://www.gouvernement.fr/partage/4040-la-republique-mobilisee-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-plan-d-action-2015-2017

partenariat privilégié avec l'un ou plusieurs de ces établissements, qu'il fera figurer dans son projet d'établissement ou projet d'école, afin que chaque élève, à toutes les étapes de la scolarité (primaire, collège lycée) puisse :

- Appréhender l'histoire des formes prises par le racisme et l'antisémitisme , mais aussi des voies et moyens de leur dépassement et de la constitution d'une identité collective à travers une activité pédagogique et d'interprétation associé à un lieu patrimonial et de mémoire(…) »[33].

Avec ce nouveau statut de Grande cause nationale, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme s'est vue médiatisée à grande échelle. Les membres du gouvernement les plus importants, le Premier Ministre Manuel Valls en tête, ont été mis à contribution pour réaliser ce plan. Ce dernier l'a d'ailleurs mentionné lors de son déplacement à la synagogue de Nazareth à Paris le 8 septembre 2015 pour prononcer un discours à l'occasion de la fête de Rosh Hachana[34].

Quant au 27 janvier 2016, Journée internationale en mémoire des victimes de l'Holocauste, ce fut l'occasion pour une partie du gouvernement (Manuel Valls, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire et Gilles Clavreul, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme) et la maire de Paris Anne Hidalgo, de signer la convention « Histoire et Mémoire » au Mémorial de la Shoah[35]. Cette convention a pour but de financer des actions du Mémorial afin de sensibiliser les plus jeunes à l'antisémitisme ou toute autre forme de discrimination.

Dans plusieurs de ses articles, Sarah Gensburger revient sur la façon dont les institutions ou l'État s'investissent dans la promotion du devoir de Mémoire. Sociologue de formation, c'est en tant qu'historienne qu'elle a eu la responsabilité de créer en 2012 une exposition commémorative à l'occasion des 70 ans de la rafle du Vel d'Hiv : *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris*[36]. Grace à cette expérience, Sarah Gensburger nous apprend de quelles façons la ville de Paris envisage ce genre de manifestation.

---

[33] http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/67/4/new_BO_special_racisme_18_juin_2015_550674.pdf

[34] http://www.gouvernement.fr/partage/5216-discours-lors-de-la-ceremonie-des-voeux-du-consistoire-a-la-synagogue-nazareth

[35] http://www.gouvernement.fr/signature-de-la-convention-histoire-et-memoire-au-memorial-de-la-shoah-3715

[36] GENSBURGER Sarah, *Voir et devoir voir le passé. Retour sur une exposition historique à visée commémorative*, Critique internationale, N° 68, Paris, 2015.

Ce qui en ressort, c'est un évident manque d'intérêt pour le contenu écrit et historique de l'exposition et, au contraire des consignes et des participations directes quand il s'agit des affiches ou de tout ce qui relève de l'image. Ainsi la ville de Paris veut que l'émotion et l'authentique soient mis en avant et cela correspond justement à ce que la majorité des visiteurs vient chercher lors d'expositions similaires. Il y a une simplification du message, l'information est délivrée plus directement et rapidement aux visiteurs. Ils aiment voir pour ressentir et cela passe par des photos de l'époque et des objets authentiques. Évidemment ce n'est pas quelque chose de nouveau, le musée a, par essence, des visées sociales et éducatives. Toutefois elles s'intensifient, grandissent et possèdent de nouveaux outils. Ainsi la recherche de l'efficacité et de la compréhension du message transmis devient la principale prérogative. George Bensoussan résume cela de la façon suivante :

> « L'immensité de la catastrophe est progressivement occultée par les mises en scène commémoratives et muséologiques. Sous le mausolée de l'Université qui, à marche forcée, tente aujourd'hui de rattraper quarante ans de silence sous la chape de plomb des institutions, l'aridité absolue du génocide, sans appel et sans salut d'aucune, est perdue de vue ».[37]

Le point commun de toutes ses actions ? Prodiguer des savoirs sur le passé et l'Histoire des communautés persécutées afin d'en retenir les leçons et éradiquer toute forme de haine. C'est pourquoi le terme de « mémoire » est très souvent utilisé par les autorités. En effet, il renvoie à la fois à une idée de souvenir du passé et à un lien avec le présent : les nouvelles générations ne doivent pas oublier. Pour autant ce phénomène est loin d'être une exception française. Au niveau européen, donc de façon transnationale, des initiatives sont prises pour respecter le devoir de mémoire

2.2 Européinisation du phénomène

[37] BENSOUSSAN Georges, *Histoire, mémoire et commémoration. Vers une religion civile,* p.97.

Que ce soit en Europe ou encore aux États-Unis, il y a de l'intérêt pour les parcours historiques ou touristiques retraçant l'histoire et les mouvements de la communauté juive. Cela s'est notamment accéléré avec la multiplication des remises en valeur des anciens quartiers juifs des grandes villes européennes. On peut observer ce phénomène grâce à la hausse des recherches scientifiques sur le sujet mais cela relève aussi d'un mouvement populaire.

Pour comprendre l'existence des quartiers juifs et leurs origines, il faut savoir que les juifs sont présents en Europe depuis plus de deux millénaires et comme la plupart des peuples de ce temps-là, ils ont dû se déplacer au gré des envies des rois, princes et autres hommes de pouvoir. Pour autant, à partir de la deuxième moitié du XVIIIe et plus encore au XIXe siècle, des communautés juives pérennes s'installèrent dans les villes Européennes. Elles étaient désormais acceptées et leurs membres avaient les mêmes droits et devoirs que les autres citoyens. Ils pouvaient alors vivre normalement et s'installer durablement dans les grandes villes. C'est pourquoi lorsque l'on parle d'héritage juif en Europe, on trouve des monuments ou des bâtiments ayant, pour la plupart, une existence assez récente. L'histoire juive n'a pas eu la possibilité de s'inscrire dans le patrimoine européen aussi fortement et depuis aussi longtemps qu'ont pu le faire celles des religions catholiques ou protestantes.

De nos jours la situation n'est plus la même et les communautés juives européennes sont bien moins importantes qu'elles ne l'étaient en 1939. On estimait à un peu plus de 1,416,400 personnes la population juive européenne en 2013 avec une forte concentration dans les pays de l'Union Européenne (environ 78% du total) et plus généralement en Europe Occidentale. La ville Européenne comptait le plus grande nombre de juifs n'est plus Varsovie mais il s'agit à présent de Paris, et la France est le pays comportant la plus grande communauté d'Europe estimée à 475.000 personnes[38]. La Pologne a quant à elle, été la plus grande victime des massacres de la Seconde Guerre mondiale. C'était là-bas que se trouvait la plus grande partie des Juifs d'Europe avec une population estimée à 3 millions d'habitants en 1933 [39]. Le pays était depuis des siècles la terre d'accueil de nombreux hommes et femmes chassés de leur pays. À cet égard, la ville de Varsovie comptait plus de 350.000 juifs avant la guerre, ils représentaient 30% de la population totale. Les chiffres varient quant à l'importance de la communauté actuelle mais cela oscille entre 5000 et 20.000personnes[40]. La communauté juive

[38] World Jewish Population, 2014 http://www.jewishdatabank.org/Studies/downloadFile.cfm?FileID=3257
[39] https://www.ushmm.org/wlc/en/article.php?ModuleId=10005161
[40] http://www.worldjewishcongress.org/en/about/communities/pl

polonaise a été la plus sévèrement touchée pendant le guerre. C'est là-bas que se trouve aujourd'hui le plus grand nombre de camps datant de la période nazie, les restes du plus grand ghetto mais aussi les vestiges d'un passé antérieur à la barbarie nazie.

Dans d'autres pays il existe également un phénomène différent : un retour puis un établissement de certaines communautés juives dans leurs quartiers historiques. C'est le cas des juifs de Budapest qui, après la seconde guerre mondiale, ont réinvesti le centre de la ville. Une fois encore les chiffres sont incertains mais les signes ne trompent pas. Entre monuments remémorant les évènements du XXème siècle, on peut trouver des commerces ou restaurants juifs. C'est avec la remise en valeur de ces quartiers qu'un nouveau commerce s'est développé autour de l'héritage juif. Cela peut se vérifier grâce à l'existence des restaurants liés au folklore juif comme aux différents parcours touristiques organisés par des musées ou des locaux.

La diffusion de l'histoire de la communauté juive ne s'arrête pas là. Pour trouver des réponses aux questions qu'il se pose, le public peut se tourner vers les musées. Il devient alors l'outil de prédilection pour comprendre l'histoire des juifs à l'échelle d'une ville, d'un pays et parfois plus.

Ces musées, mémoriaux ou centres de documentation croissent un peu partout en Europe et en Amérique du Nord. Selon l'*Israel Science and Technology Directory*, il existerait 94 musées concernant le Judaïsme[41] et plus de 65 autres consacrés à la Shoah[42]. Quant à Oren Mayers[43], il avance le nombre de plus de 100 musées et institutions mémorielles dédiés à l'histoire de l'Holocauste et sa commémoration. D'ailleurs ce dernier s'est tout spécialement intéressé à l'usage qui peut en être fait. Dans un article intitulé « Musées historiques et américanisation de l'Holocauste », il souligne le rôle de la notion de « mémoire collective » qu'il définit comme suit :

« Les groupes sociaux construisent leurs propres représentations du monde en s'accordant sur une vision commune du passé. Cette représentation définit les groupes sociaux et permet à chacun d'eux de créer les frontières qui les séparent de ceux qui ne partagent pas les mêmes mémoires, ou plutôt de ceux qui ont une interprétation différente d'un même passé. »[44]

[41] http://www.science.co.il/Jewish-Museums.asp
[42] http://www.science.co.il/Jewish-Museums.asp
[43] MAYERS Oren, *Musées historiques et américanisation de l'Holocauste*, Le Temps des médias, n° 5, Paris 2/2005.
[44] *Ibid,* p.94.

Il explique ensuite que c'est à partir de cette mémoire collective que les communautés se représentent au travers de musée. C'est un phénomène récurrent car lorsqu'une communauté prend conscience de la particularité de son Histoire et des représentations qui en découlent, elle aspire à fixer cela dans le temps. Le musée est un outil particulièrement approprié pour cela. Toutefois, Mayers définit également les limites de ce procédé : il faut trouver un équilibre entre le travail scientifique des historiens et les représentations qui peuvent déjà exister dans l'esprit des visiteurs. En effet, ces derniers veulent avoir accès à un contenu scientifique mais dans un même temps, ils peuvent avoir une réaction de rejet si les informations apportées sont trop différentes de ce qu'ils pensaient ou imaginaient. Créer un musée efficace requiert de savoir trouver cette balance.

Dans la capitale française on peut trouver deux musées en lien avec l'histoire juive : le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (MAHJ) ainsi que le Mémorial de la Shoah qui sont tous deux des créations relativement récentes. Même s'ils étaient ébauchés depuis des décennies, c'est au cours des 20 dernières années que les projets se sont concrétisés : 2005 pour le Mémorial et 1998 pour le MAHJ.

Plus qu'un phénomène parisien et français, les mémoriaux et musées liés à l'histoire juive sont présents dans la plupart des villes d'Europe (Musée Juif de Belgique, de Berlin, de Prague…). Le Mémorial aux juifs assassinés de Berlin ou le Mémorial de l'Holocauste de Budapest sont principalement connus pour leur symbolique et c'est là la spécificité de la Shoah. Il existe des monuments dont le but n'est pas de raconter l'histoire de la Shoah mais de transmettre des émotions.

En plus de ces musées, un héritage juif se trouve dans de très nombreuses villes à travers le monde. Sa conservation ne se fait pas seulement au niveau local et de nombreuses associations ou organisations se sont rendues compte du besoin de défendre la culture juive et de conserver son héritage au niveau européen. Nous pouvons citer l'exemple de « *The European Association for the Preservation and Promotion of Jewish Culture and Heritage* », qui a mis en place deux programmes qui promeuvent l'héritage et la culture juive afin de la faire connaître au plus grand nombre. La première initiative appelée « *European days of Jewish Culture* » se déroule tous les ans depuis 2004 dans 25 pays et présente chaque fois une facette de la culture juive à travers des expositions, des concerts, des visites… Quant à la deuxième, elle est nommée « *European Routes of Jewish Heritage* » et consiste à créer des parcours présentant différents héritages de l'histoire juive.

Les parcours peuvent être définis au niveau national et sont alors mis en place avec différentes associations des pays concernés. Par exemple le parcours Polonais retrace l'histoire à travers les différentes synagogues présentes dans le sud du pays. Il s'agit d'une façon originale de s'intéresser à l'héritage, une possibilité de découvrir un passé moins urbain et plus méconnu. De plus, il y a des parcours thématiques à l'échelle européenne comme celui appelé « *Architectural Modernism in European Synagogues* » qui présente des lieux de culte avec une architecture moderne. Ces bâtiments se trouvent en France, en Hongrie ou encore en Angleterre ou en Belgique. Le but de ce parcours est de réaliser que, malgré les destructions du XXème siècle, il existe des lieux chargés d'histoire et d'autres à l'architecture flamboyante qui font partagent le fait d'être toujours l'objet de politiques de protection et de conservation.

D'autres organisations existent pour promouvoir la mémoire et la culture juive au niveau européen. Il existe l'*European Jewish Congress* créé en 1986 pour défendre et unifier les juifs d'Europe. Leur travail consiste à collaborer avec les institutions pour que la parole et les droits des juifs soient reconnus au niveau européen. Il peut être utile de mentionner l « *European jewish fund* » qui, depuis 2006, finance des opérations visant à renforcer et protéger la singularité de la culture juive.

En s'intéressant aux deux organisations citées précédemment, on peut voir une division assez forte entre les différentes organisations et institutions traitant d'un sujet lié à la judaïté. Si ces derniers veulent renforcer l'identité juive des européens de la communauté, les autres visent plutôt à créer une identité, voire une citoyenneté, européenne via le prisme de l'histoire des juifs.

Sarah Gensburger et Marie-Claude Lavabre reviennent sur cette dernière idée en s'interrogeant sur l'existence d'une européanisation de la « mémoire »[45] . Pour arriver à cette question, les deux auteures ont commencé par retracer les différentes mesures prises au niveau de l'Union Européenne concernant la mémoire juive. Ainsi, c'est en 2001 que l'Europe s'est intéressée à la mémoire pour la première fois avec son projet « l'enseignement de la mémoire » puis en 2006 avec un programme en faveur d'une « mémoire européenne active ». Sans aborder le judaïsme ou son histoire, l'Europe voulait promouvoir une mémoire au niveau européen pour renforcer l'identité de ses habitants. Enfin, c'est en 2002 que fut adopté la déclaration instituant une « journée de la mémoire de l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'humanité »

[45] GENSBURGER Sarah, LAVABRE Marie-Claire, *D'une « mémoire » européenne à l'européanisation de la « mémoire »* , Politique européenne, n° 37, 2/2012.

avant de devenir la « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité". C'est la date du 27 janvier qui a été choisie pour célébrer la libération du camp d'Auschwitz. Il s'agissait alors de la première journée commémorative européenne. On peut ainsi constater qu'il y a des tentatives pour créer une mémoire partagée. Dans l'ouvrage, *Lieux de mémoires européens*, Etienne François et Thomas Serrier tentent de définir les lieux de mémoire en Europe en suivant le travail de Pierre Nora[46]. Les différents chapitres listent les valeurs européennes, ses structures, ses évènements heureux ou malheureux (l'Humanisme, les droits de l'homme, l'Europe des génocides, l'ombre de la Seconde Guerre mondiale…).

En définitive, le patrimoine riche est une grande richesse. Il l'est pour les juifs mais aussi pour les autres. Il est riche d'histoire et porteur de sens. La population juive existe en France et en Europe depuis des siècles et il parvient à raconter une histoire globale : celle du peuple juif. Leur patrimoine se retrouve dans la pierre mais également dans la culture. Les festivals juifs se retrouvent dans les villes d'Europe, de Paris à Budapest et transmettent toute une culture qui a un jour été un danger.

Pourtant, en France, un quartier a toujours su garder sa référence de quartier juif : le Marais. Malgré les vicissitudes, à travers les siècles, la communauté juive est toujours retournée dans ce petit coin de Paris.

[46] FRANÇOIS Etienne, SERRIER Thomas, *Lieux de mémoires européens*, Documentation photographique, n°8087, 2012, p.64.

Chapitre 2

Le quartier juif de Paris : le Marais

1) Une histoire et un patrimoine particuliers

1.1 Histoire

L'Histoire de Paris peut difficilement se séparer de ses différentes communautés. En fonction du pouvoir en place, de l'homme à la tête du pays, les religieux appartenant à un autre groupe qu'à celui de l'Eglise, pouvaient vivre en paix ou devoir fuir. C'est d'autant plus vrai pour les juifs de la capitale qui ont dû sans cesse, partir et revenir. Il existait depuis longtemps un lieu spécial qui attachait les juifs à Paris : le Marais. C'est d'ailleurs en grande partie grâce à ses habitants que leur émancipation a été possible au lendemain de la révolution de 1789[47].

Toutefois, on peut y retrouver les traces d'une présence juive bien antérieures à cette époque. Dans l'ouvrage dirigé par Jean-Pierre Azéma et consacré à l'histoire des juifs du Marais, cette dernière commence à partir du Moyen-Age[48]. La communauté présente à cette époque n'a aucun lien avec celle qui vit aujourd'hui dans les mêmes rues. Il s'agit simplement d'une « continuité topographique »[49].

Dès la fin du XIIème siècle, la communauté juive est à part. Ils sont des étrangers de l'intérieur car présents depuis le VIème mais pour autant susceptibles d'être renvoyés hors du royaume selon les désirs des princes et des rois qui les protègent[50]. Les juifs n'étaient pas taxés de la même façon que les autres parisiens car ils devaient s'acquitter de la rouelle mais jusqu'en

[47] BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* CERF, Paris, 1997, p.105.
[48] AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dan le Marais,* Le Manuscrit Eds, Paris, 2005
[49] *Ibid*, p.31.
[50] *Ibid*. p.32.

1380 et en dehors de cette inégalité, la situation des juifs de la ville plutôt similaire à celle de leurs voisins[51]. Après les émeutes de 1380 et 1382, les juifs ne pouvaient plus payer les taxes qui leur incombaient et en 1394, Charles VI en profita pour signer une ordonnance d'expulsion à l'égard des juifs[52]. Toutefois, certains juifs auraient réussi à demeurer dans la capitale entre les règnes de Charles VI et celui de Louis XIVsans pour autant parvenir conserver ou créer une communauté[53].

Au XVIe siècle, le Marais était un quartier divisé en deux parties dissemblables : l'une se trouvait le quartier à l'intérieur de l'enceinte de Philippe Auguste où le tissu urbain était très dense l'autre se situait à l'extérieur de l'enceinte et était composé de nombreux espaces verts et vides[54]. Les transformations apparurent très vite et perdurèrent tout au long du XVIe siècle et jusqu'au début du XVIIe. Pendant cette période, de multiples hôtels particuliers se construisirent et les terres agricoles laissèrent place à de riches résidences destinées aux parisiens fortunés[55]. Ce fut un temps de faste pour le Marais mais assez rapidement, le roi et se cour se décalèrent à l'est de la ville et l'aristocratie suivit.

C'est au XVIIe siècle que la communauté connut une nouvelle expansion. Suite aux lois interdisant les juifs dans le sud de la France, ces derniers vinrent trouver refuge à Paris. Le port d'un passeport leur fut institué et ils durent payer de nombreuses taxes. À l'aube de la Révolution, il existait trois groupes de juifs dans la capitale : les Juifs de Metz, Les Juifs espagnols et portugais et enfin les Juifs Avignonnais. Roger Berg explique qu'à l'époque moderne, il aura fallu attendre le milieu du XVIIIe siècle pour connaitre la démographie de la population juive de Paris.

« Dès 1748, les rapports des inspecteurs de police déposés dans les archives de la lieutenance générale de police à la Bastille dressèrent une liste de Juifs parisiens. L'Etat des Juifs à Paris (1755-1759) en dénombre deux cent quatre-vingt-deux. L'avocat Godart comptait cinq cents Juifs à Paris en 1789. C'était aussi l'avis de Léon Kahn[56]. Ils sont sept cent à huit cents selon H. Monin[57] »[58].

Deux ans après la Révolution et une fois les débats et délibérations passées, les Juifs de Paris furent inscrits comme citoyens français par le décret du 20 octobre 1791[59]. Pourtant, c'est

---

[51] *Ibid*, p.45.
[52] BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* p.66.
[53] *Ibid*. p.70.
[54] AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dan le Marais,* p.128.
[55] *Ibid,* p.130.
[56] KAHN Léon, *Les Sociétés de secours mutuels philanthropiques et de prévoyance,* Paris, 1887*,* p.9.
[57] MONIN Hippolyte, *Les juifs à Paris à la fin de l'Ancien Régime*, Revue des Etudes Juives, 1892, p.87.
[58] BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* p.100.
[59] *Ibid,* p.111.

seulement avec Napoléon Ier que le culte Israélite devint organisé selon un modèle français. Ce dernier convoqua le Grand Sanhédrin entre février et mars 1807 pour régler cette question. Suite à cela, le Consistoire central israélite de France vit le jour en 1808[60].

Presque cinquante ans plus tard, c'est un autre Napoléon, le III, qui changea durablement la vie des parisiens. À l'aide du baron Haussmann, préfet de la Seine, ils modifièrent radicalement la topographie de Paris. Les deux hommes voulaient en finir avec les rues étroites de la capitale et sa surpopulation en l'aérant et en la dotant de boulevards monumentaux. C'est le début de l'haussmannisation, période qui s'étira de juin 1853 au 6 janvier 1870[61].

Les transformations liées à l'haussmannisation n'ont pas affecté le Marais de façon homogène. Par exemple le 9ème arrondissement de l'époque (aujourd'hui le 4ème) était l'un des territoires à améliorer. La surpopulation y était extrême ce qui entraina la propagation de maladies et un taux de décès particulièrement élevé. C'est pourquoi le quartier Notre-Dame a été fortement rasé, notamment dans la partie est de la Cité. Le quartier de l'Arsenal subit moins de pertes et conserva de nombreux bâtiments et le quartier Saint-Merry, qui se trouvait au centre de la grande croisée fut profondément modifié. Quant au quartier Saint-Gervais, il a subi une haussmannisation disparate.

« La partie sud-ouest de ce quartier a donc été profondément transformée, mais dès que l'on s'éloigne un peu de l'Hôtel de Ville, le paysage urbain devient une mosaïque imbriquant étroitement des morceaux rénovés et d'autres restés intacts.(…) Plus on progresse vers l'est, plus les traits archaïques tendent à l'emporter. »[62].

Cette partie, située à l'est du quartier St Gervais n'avait pas été modifié par les grands travaux de Paris. Les conditions de vie de ses habitants ne s'améliorèrent pas et la surpopulation tout comme l'insalubrité continuèrent à faire de nombreuses victimes[63].

C'est à cette même époque que la population juive du Marais augmenta. Après la guerre franco-allemande de 1870, la France vit l'Allemagne annexer l'Alsace et la Lorraine. La population juive de ces provinces vint donc dans la capitale française et modifia la démographie de la France. En 1872, 27,5% des Juifs présents à Paris y étaient nés et 57% des Juifs nés en France venaient de ces régions[64]. Il y aurait eu trois raisons principales pour l'installation des

---

[60] *Ibid,* p.121.
[61] AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dan le Marais,* p.217.
[62] *Ibid,* p.246.
[63] *Ibid,* p.249.
[64] BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* p.193.

juifs dans le quartier : « pauvreté, métiers spécifiques et secondairement présence juive antérieure, qui ont fait de ces quelques rues un espace attractif pour les nouveaux venus[65] ».

Dans les années 1880, ce sont les juifs d'Europe orientale qui ont afflué dans la capitale française. L'assassinat du tsar Alexandre III entraina des pogroms qui poussèrent les juifs à émigrer. Il s'agit d'un mouvement massif avec, pour la fin du XIXe siècle, « 80% de l'ensemble des juifs immigrant d'Europe centrale et orientale » choisissant Paris comme lieu de résidence[66]. En 1905, une deuxième vague venant des mêmes pays, arriva sur la ville[67].

Pendant cette fin de siècle mouvementée, l'antisémitisme grandit au sein de la société française. L'exemple le plus connu reste l'affaire Dreyfus. Capitaine française juif, Dreyfus fut accusé à tort d'être un espion de l'Allemagne. Une fois cette erreur judiciaire révélée, de nombreuses voix comme Emile Zola et son très célèbre *J'accuse*, ont voulu dénoncer cet antisémitisme ostensible[68]. Sa réhabilitation en 1906 apaisa la colère de la communauté juive parisienne et même de France mais pas la haine des antisémites. Roger Berg parle de l'Action Française qui naquit en 1898 et s'organisa en ligue dès 1905. Leurs idées extrémistes avaient toutes le point commun d'être alimentées par leur haine des juifs. À l'aube de la Première Guerre mondiale, l'auteur explique la situation par « L'explosion d'antisémitisme qui marque la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle s'insère dans un processus qui vise à travers les Juifs toutes les transformations opérées depuis 1789 »[69].

Ensuite ce fut le XXe siècle, celui des guerres. Les Juifs de France et d'Algérie ont participé à la Première Guerre comme le reste de la population[70]. Puis ce fut l'entre-deux-guerres et une nouvelle montée de l'antisémitisme dans les années 30[71]. Enfin, la Deuxième Guerre mondiale et l'Occupation d'une partie de la France dont sa capitale dès juin 1940. Les nazis et le gouvernement de Vichy mirent très rapidement sur pieds les lois antisémites qui ont mené aux évènements tragiques de ces années-là. Roger Berg en présente quelques-unes de la façon suivante :

« Le 18 octobre 1940 paraissaient au Journal officiel la loi du 3 octobre, « loi portant statut des Juifs » adoptée par le gouvernement de Vichy, et la loi du 4 octobre « sur les ressortissants étrangers de race juive ». Cette dernière permettait d'internet dans les camps les Juifs étrangers. Les juifs étaient

[65] AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dan le Marais,* p.307.
[66] BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* p.194.
[67] *Ibid*, p.197.
[68] *Ibid,* p.218.
[69] *Ibid,* p.227.
[70] *Ibid*, p.235.
[71] AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dan le Marais,* p.294.

exclus par la loi des principales fonctions publiques, de la presse, du cinéma, de la radiodiffusion, du théâtre »[72].
Ce fut le début de l'exclusion, du pillage, de la torture, de la concentration et de l'extermination. Il y eut des rafles, des arrestations , des convois et des camps dans la ville de Paris[73].

Les chercheurs restent prudents avec les chiffres de ce bilan mais les estimations montrent qu'environ 20000 juifs subsistaient à Paris. Avant la guerre ils auraient étaient 60000[74]. Le quartier du Marais n'était plus le même au sortir de la guerre, « nombreuses sont les familles décimées, en particulier dans ce quartier à forte population juive immigrée. des enfants, des adolescents se retrouvent seuls, des parents doivent réapprendre à vivre sans leurs enfants »[75].

1.2 Le PSMV et le quartier aujourd'hui

Le Marais, comme d'autres quartiers centraux de Paris, était dans un état d'insalubrité extrême dans les années 40. Les différentes vagues d'immigration ayant paupérisé la zone, les manque d'intérêt de la ville pour la préservation ou la remise en état des immeubles ou encore la guerre sont autant de raisons qui ont laissé des marques dans le bâti du quartier.

Pourtant tout n'a pas commencé dans les années 60 avec l'arrivée de la loi Malraux. Bien avant, depuis 1905 l'îlot 16 était considéré comme un îlot tuberculeux, un « ghetto juif »[76] qu'il fallait reprendre en main. Cet exemple, intéressant pour ce sujet, reflète aussi la politique de la France pendant la Seconde Guerre Mondiale. Bien que représentant des problèmes d'insalubrité, l'îlot 16 avait une autre particularité : il était considéré par beaucoup comme une « cour des miracles », un lieu où les habitants n'avaient rien de français[77]. Alors que l'îlot 1 était dans une plus grande situation d'urgence, la ville décida de commencer les expropriations

[72] BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* p.264.
[73] *Ibid,* p.279.
[74] AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dans le Marais,* p.465.
[75] *Ibid,* p.466.
[76] BACKOUCHE Isabelle, *Paris transformé. Le Marais, 1900-1980 : de l'îlot insalubre au secteur sauvegardé,* Creaphis, Lieux Habites, Paris, 2016, p.201.
[77] *Ibid,* p.202.

avec l'îlot 16[78]. Les responsables en charge de la réhabilitation de Paris n'étaient pas seulement motivés par des raisons de santé ou d'hygiène mais profitaient de la position de faiblesse des juifs de Paris afin d'en tirer parti. Ils avaient la possibilité de défaire ce ghetto juif sans devoir rendre de comptes. Isabelle Backouche mena une étude sur le sujet et en vint aux conclusions suivantes :

« Seuls les locataires juifs font l'objet d'un traitement spécifique dans ces comptes rendus - population remarquée et remarquable : cette exception jette une lumière crue sur cet aménagement urbain mais peut aussi avoir un que cette enquête cherche à divulguer. Le fait que les Juifs fassent l'objet d'une catégorisation à part témoigne à la fois de la banalisation de leur mise à l'écart mais également de l'imprégnation des services en charge de l'opération par la logique discriminatoire. Les autorités qui procèdent aux évacuations le font en pleine connaissance des mesures qui frappent la communauté juive à Paris et les opportunités offertes par leur « absence » affleurent dans nombre de documents d'archives »[79]

Puis ce fut les années 1960', il y eut une véritable prise de conscience de la situation et de l'intérêt historique que pouvaient avoir les anciens immeubles de Paris. À l'inverse de suivre le plan de l'architecte Suisse Le Corbusier qui prévoyait de détruire tout le centre de Paris pour construire une nouvelle ville sur des bases nouvelles et saines, un plan de Sauvegarde vit le jour. Ce fut une décision primordiale pour le quartier car il fut le premier de ce type à être créé.

Dans le préambule du rapport de présentation d'octobre 2013 sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais[80] se trouve l'explication des raisons qui avaient pu pousser la ville à prendre des initiatives si importantes. Ce rapport soulignait le fait que dans les années 50, malgré l'industrialisation du bâtiment et ses nombreuses améliorations techniques, les problèmes d'insalubrité des centre-villes n'avaient pu être réglés.

C'est en 1961 que la Ville de Tours fut la première à mettre en place un plan d'envergure ayant pour objectif une « rénovation urbaine à caractère humain et social »[81]. Poussé par Michel Debré et Pierre Sudreau, ministre de la construction, André Malraux, alors ministre des affaires culturelles, mis sur pieds la «Loi n° 62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière». Aujourd'hui elle est plus connue sous le nom de son

[78] *Ibid*. p.206.
[79] *Ibid,* p.145.
[80] http://api-site-cdn.paris.fr/images/139014.pdf
[81] Rapport de présentation PSMV. p.4

instigateur : Loi Malraux. Dans son discours du 23 juillet devant le Sénat, il présente la situations comme suit :

« Au siècle dernier, le patrimoine historique de chaque nation était constitué par un ensemble de monuments. Le monument, l'édifice, était protégé comme une statue ou un tableau. L'État le protégeait en tant qu'ouvrage majeur d'une époque, en tant que chef d'œuvre.

Mais les nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici est le point décisif : elles ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-d'œuvre, qu'en architecture un chef d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort ; que si le palais de Versailles, la cathédrale de Chartres appartiennent aux plus nobles songes des hommes, ce palais et cette cathédrale entourés de gratte-ciel n'appartiendraient qu'à l'archéologie ; que si nous laissions détruire ces vieux quais de la Seine semblables à des lithographies romantiques, il semblerait que nous chassions de Paris le génie de Daumier et l'ombre de Baudelaire. »[82]

Il continue avec une métaphore expliquant pourquoi il est plus sensé de remettre les immeubles en état, les restaurer, plutôt que les détruire et construire à nouveau : « On conçoit mal un État qui refuserait de restaurer la Joconde et préférerait la brûler et la faire repeindre à la manière de Léonard ».

Avec cette nouvelle réglementation, c'est toute l'organisation et le futur du quartier qui ont été rendus possibles. Dans un premier temps le but fut de déceler quels étaient les zones et les bâtiments qui devaient être concernés par les mesures. Dès le 21 décembre 1964, un arrêté interministériel définit le Marais comme premier secteur sauvegardé. La zone était alors restreinte à des îlots situés entre la rue de Turenne et la rue Vielle du Temple. Il fallut attendre l'arrêté du 16 avril 1965 pour que le secteur d'aujourd'hui soit défini [83]. Il aura fallu de nombreuses études et quelques rebondissements avant que le plan concernant le PSMV du Marais soit instauré par le décret du 23 août 1996. En effet, dès le plan de 1969, certaines décisions furent prises et conservées, tout comme d'autres issues du plan de 1976. Il s'agissait alors d'un compromis résultant d'«antagonisme des objectifs poursuivis par l'État, visant à mettre en place une politique patrimoniale tendant vers une ville monumentale ; et par la ville de Paris, dont les objectifs sont, outre la protection, le maintien de l'activité et des habitants dans le quartier »[84].

En définitive, les secteurs dits sauvegardés sont créés lorsqu'ils possèdent un « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise

[82] http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/andre-malraux/discours/malraux_23juil1962.asp
[83] Rapport de présentation p.8
[84] *Ibid,* p.14.

en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles »[85]. Le Marais, à cause de l'état insalubre de ses îlots et de la richesse de ses bâtiments et de sa position centrale, devient un des enjeux majeurs de ce plan.

Pourtant le PSMV n'a pas été uniquement positif pour le Marais. Il a effectivement redonné de leur superbe aux rues et bâtiments du quartier, mais il en a aussi changé la population. Le Marais était un quartier d'ouvriers et d'artisans mais la gentrification les a fait fuir[86]. Ce ne sont pas seulement les bâtiments réhabilités qui ont regagné en valeur mais le quartier tout entier. Il y a eu une augmentation des prix de l'immobilier et les familles les plus populaires n'ont plus eu les moyens de vivre au sein de ce nouveau Marais.

De plus, le but de la loi Malraux n'était pas seulement la réhabilitation des bâtiments. Il y avait aussi une ambition sociale. Le plan voulait créer une nouvelle dynamique dans ces quartiers pour les rendre vivants et attractifs. Le Marais était un quartier à potentiel car il jouissait d'une histoire forte et d'une architecture originale pour la ville. Pendant un temps les résultats ont été probants avec l'augmentation du tourisme et la revitalisation du quartier. On peut notamment lier ce phénomène à l'apparition de la communauté gay à partir des années 1980[87]. Chaque vague de nouveaux arrivants a imposé son style de vie dans le quartier et c'est pourquoi le Marais est aussi multiculturel. Le quartier du Marais possède une résonance que peu d'autres quartiers de Paris peuvent avoir. C'est un fragment de ville dynamique et très attractif. Par exemple David Caron considère qu'il est un lieu que les communautés aiment s'approprier. C'est ce qu'il explique de la façon suivante :

« Pour beaucoup de traditionalistes, la Marais, avec ses élégants hôtels du XVIIe siècle et ses musées historiques, est un témoin de la grandeur de la France et de son génie singulier. Pour les juifs ashkénazes, il reste le Pletzl, tandis que les juifs d'Afrique du Nord après la décolonisation l'appellent plutôt le quartier Saint-Paul. Les gays et les lesbiennes en ont fait le premier et longtemps le seul quartier gay moderne de France. Les touristes étrangers l'adorent pour ses rues étroites et pittoresques et ses magasins à la mode. Et puis il y a les Chinois qui se sont également établis dans certaines parties du Marais et qui semblent susciter aujourd'hui une suspicion unanime »[88].

---

[85] Loi n°62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière. Journal Officiel de la République Française du 7 août 1962, p.7813

[86] DJIRIKIAN Alexandre, *La gentrification du Marais, 40 ans d'évolution de la population et des logements*, Université Paris I, 2004, p.31.

[87] CARON David, *Marais gay, Marais juif*, Epel Eds, Paris, 2015.

[88] *Ibid*, p.51.

Le Marais est un quartier attractif et c'est un fait difficilement contestable. Les différentes cultures qui y évoluent et se mélangent en font un endroit reconnaissable de Paris. Servis par de nombreux guides touristiques et autres recommandations sur internet, ses habitants, ses commerces, son histoire, son cadre bâti sont autant de raisons qui poussent touristes et promeneurs à le découvrir.

2) Le Marais, un quartier juif ?

2.1 Une communauté juive

Depuis la fin du XIXème siècle, des populations juives venant d'origines différentes se sont côtoyées dans les rues du Marais. Chacune a aidé à former le quartier juif d'aujourd'hui. Pour autant, l'anthropologue Jeanne Brody a cherché à savoir s'il y existait toujours une communauté au sens de Herbert Gans « un agrégat de gens occupant un territoire commun et délimité, à l'intérieur duquel ils établissent des institutions communes auxquelles ils participent »[89]. Son but était de rapporter quels pouvaient être les liens entre espace et identité au sein de ce quartier et de cette communauté.

De quelle façon peut-on parler d'une communauté juive de France ? Dans l'un de ses articles, Shmuel Trigano revient sur la pertinence de ce concept. Il commence son étude au Moyen-âge et la poursuit jusqu'à notre époque. En premier lieu l'auteur s'attarde sur la polysémie de ce terme lorsqu'il est rattaché à l'adjectif « juif »[90]. Sans s'intéresser spécifiquement aux juifs présents dans la capitale, l'auteur s'emploie à comprendre le sens du concept de « communauté juive » dans le contexte français.

D'après lui, la communauté juive pourrait être une valeur ou une réalité. Une valeur lorsqu'elle renverrait à la dimension mythique et légendaire de la communauté et une réalité lorsqu'elle serait associée au caractère « sociologique, historique et politique supposé de la collectivité juive ». Enfin, Shmuel Trigano suggère une approche dite objective qui définirait

[89] GANS Herbert J. *Urban Villagers: Group and Class in the Life of Italian-Americans,* Free Press, University of Michigan, 1982.
[90] TRIGANO Shmuel, *Le concept de communauté comme catégorie de définition du judaïsme français,* Archives Européennes de Sociologie, Vol. 35, No. 1, The semantic distorsion by/of Max Weber, 1994, p.48.

la communauté juive par ses institutions et ses groupements de personnes se considérants « juifs ». Il résume ce phénomène sous le nom d'« associations volontaires »[91].

Toujours dans le même article, on peut trouver la définition suivante « La « communauté » c'est un ensemble de représentations gérées par des institutions au profit d'un « substrat » diffus et mobile. »[92]. Il revient ainsi sur les limites du principe d'auto-définition qui suffirait à définir qui est membre de la communauté et qui ne l'est pas. Sa faiblesse principale vient du fait que la société dans laquelle une communauté évolue peut l'imaginer différemment. Ainsi des personnes éloignées de la religion, de sa pratique et qui ne se considéreraient pas comme appartenant à la communauté juive, peuvent y être associées par la société.« En l'occurrence, la condition juive devient une « fatalité » de type « ethnique, qui fait de tous les Juifs ou personnes d'origine juive des « membres » potentiels de la « communauté » quand bien même ce serait à leur corps défendant »[93]. De plus, les membres de la communauté peuvent l'être par moment (lors des grandes célébrations), inconsciemment (seulement dans l'opinion publique) ou activement. Il y aurait un noyau central qui dirigerait avec plus ou moins d'influence cette communauté, et différentes couches d'adhérents étant plus ou moins actifs selon leurs croyances ou en fonction des périodes. La communauté ne peut donc pas se quantifier et doit être considérée comme un ensemble hétérogène dont l'importance et l'influence varie en fonction du contexte et de ses membres. C'est pourquoi lorsque les communautés juives de Paris, du Marais ou de la rue des Rosiers seront mentionnées dans ce mémoire, il faudra comprendre les personnes d'origines juives, pratiquant ou non le judaïsme.

2.2 La communauté juive de la « Rue des Rosiers »

Intéressée par la communauté juive du Marais, l'anthropologue Américaine Jeanne Brody[94] a effectué une recherche sur le sujet. Elle a voulu saisir de quelle façon s'exprimait cette identité au sein du quartier de la Rue des Rosiers. Pour mener à bien ses recherches, l'anthropologue a travaillé au sein de deux commerces du quartier et a mené de nombreux entretiens. L'une de ses premières observations concerne l'appellation même de cet espace. Ce qui rend le Marais si spécial au sein de la capitale est qu'il est considéré comme « le » quartier

[91] *Ibid*
[92] *Ibid,* p.63.
[93] *Ibid*
[94] BRODY Jeanne, *Le quartier de la rue des Rosiers ou l'histoire d'un cheminement*. Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques, Laboratoire d'anthropologie urbaine, 1987.

juif de Paris. Pour les autres comme Belleville, on parle d'« un » quartier juif[95]. Il y a trois raisons avancées par la chercheuse : la présence de sa communauté à travers le temps, la diversité des pratiques du judaïsme au sein d'un même espace (séfarade ou ashkénaze, libéral ou orthodoxe) et une visibilité de ce qui a été décrit précédemment. En clair, « si ce quartier est devenu un symbole c'est que cette légende et ces mémoires collectives diverses se sont réactualisées année par année, saison par saison, chaque mois par chaque génération qui y est passée ou qui y a apposé son sceau »[96].

Le premier argument peut être vérifié dans la partie précédente. Quant à la diversité des courants du judaïsme dans le quartier, elle en est le résultat direct. Pour autant, cette diversité n'a pas toujours été un point positif pour la communauté du quartier. La synagogue de la rue des Tournelles a, à elle seule, cristallisée les différents conflits ayant éclaté entre les juifs du quartier. Cela commença avec la construction de la synagogue de la rue Pavée dans les années 1910. Très vite, les juifs originaires d'Europe de l'est - principalement d'URSS et de Pologne - ont voulu contrôler la synagogue de la rue des Tournelles au détriment des juifs alsaciens mais ils échouèrent. Plus tard, en 1958, c'est avec l'augmentation de la population séfarade du Marais que ce même édifice fut sujet à débats. Une fois encore il y eu de nombreux rebondissements et la synagogue fut divisée en deux : le côté donnant sur la rue de Tournelles fut attribué aux séfarades et celui débouchant sur la place de Vosges aux ashkénazes[97]. Jeanne Brody recueillit de nombreux témoignages de témoins ayant été présents au moment des faits et expliquant à quel point la communauté aurait pu se déchirer suite à cet évènement. Cependant, de nos jours le climat est bien plus apaisé dans la rue des Rosiers. Il existe des commerces ashkénazes et des séfarades. On peut aussi y trouver des lieux rassemblant les deux cultures(librairie). Il y a également une influence venue d'Israël qui peut se faire sentir dans le quartier (exemple de l'apparition du restaurant Miznov).

Belleville est un autre quartier juif de Paris qui a suivi une évolution très différente de celle du Marais. La première vague de juifs à venir dans le quartier de Belleville arriva dans l'entre-deux guerres. Après la Seconde Guerre mondiale, nombreux de ces juifs ashkénazes partirent dans l'Ouest de Paris et furent remplacés par les séfarades venus du Maghreb qui s'y installèrent durablement[98]. De façon plus générale, le 19ème arrondissement est devenu un

---

[95] BRODY Jeanne, *La rue des rosiers ou la mémoire réappropriée*, Espace, populations, sociétés, Toulouse, 1996, p.355.
[96] *Ibid,* p.357.
[97] BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers, une manière d'être juif,* Autrement, Paris, 1995, p.84.
[98] ENDELSTEIN, Lucine, *Religion, transformation des quartiers populaires et recomposition des identités diasporiques,* Espace populations sociétés*,* 2006, p.84.

quartier cosmopolite où se trouve la communauté orthodoxe la plus visible de la ville. Depuis la fin des années 1970, Belleville s'est transformé en un quartier juif et « en l'espace d'une vingtaine d'années, les lieux religieux juifs se sont multipliés dans le 19ème arrondissement »[99]. Grâce à ce développement des lieux de cultes et des écoles juives, de nombreux juifs orthodoxes choisissent de s'installer dans ce quartier de Paris. Selon Lucine Edelstein, Belleville comme le quartier de la Roquettte seraient encore des lieux de vie alors que le Marais serait « plutôt un lieu de mémoire et de consommation identitaire pour la communauté juive »[100]. Dans ces parties de la capitale, la vie juive prend de l'ampleur et évolue alors que dans le Marais elle repose sur des acquis datant de plus d'un siècle et se raréfiant.

Jeanne Brody a effectué ses enquêtes dans les années 1980 et c'est pourquoi il est intéressant de voir que le quartier a évolué à une vitesse très importante. Certaines des remarques de Jeanne Brody ne peuvent plus être appliquées au Marais d'aujourd'hui. Le rue des Rosiers, lieu central de ce quartier gentrifié, est devenu un endroit touristique privilégié. Les commerces juifs se font de plus en plus rares. Par exemple Jeanne Brody mentionne la spécificité juive de la rue des Hospitalières-Saint-Gervais. À l'époque de sa thèse, il existait encore deux librairies et la poissonnerie Klapisch frères. De nos jours cette dernière est fermée ainsi que la librairie Hébraïca. Ses commerces et ses habitants ne sont plus les mêmes. C'est pourquoi des quartiers comme Belleville sont plus associés à la réalité d'une vie communautaire juive. La communauté revient principalement dans le Marais pour des évènements religieux ou des commémorations et ce phénomène prouve que les juifs persistent à le considérer comme un quartier juif. « Tous les habitants du quartier ne participent pas forcément aux fêtes ou aux pratiques juives. Mais, consciemment ou non, ils sont constamment en rapport avec un passé historique - celui du peuple hébreux - et religieux - celui des juifs »[101].

L'histoire et la mythologie de ce quartier en font aussi un espace spécial pour le judaïsme français. Comme il a été vu dans la partie précédente, de nombreux évènements en lien direct avec le sort des juifs de Paris ont eu lieu dans le Marais. Cela est visible dans les pierres des rues et Jeanne Brody explique qu'il est primordial de les protéger pour transmettre la mémoire du quartier. En clair la richesse matérielle aide à la transmission de la mémoire à la communauté et la communauté permet à cette richesse de prospérer. Il s'agit d'un cercle

[99] *Ibid*. p.86.
[100] *Ibid.* p.85.
[101] BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers, une manière d'être juif,* p.56.

vertueux qui rend la symbolique de ce quartier extrêmement forte. « C'est à travers la mémoire que nous prenons conscience d'appartenir à une espèce, à un groupe ou à plusieurs groupes. Sans cette mémoire, l'individu ne pourrait se situer par rapport aux autres, et la collectivité ne pourrait survivre »[102]. Dans le Marais, il existe un héritage visible qui aide à la transmission de la mémoire. C'est donc là l'une des spécificités du Marais. Les différentes vagues de migration, même celles dont les populations ont quitté le quartier depuis longtemps, y sont toujours visibles. Il bénéficie d'une histoire longue et forte qui y est racontée et accessible.

2.3 Qu'est-ce qu'un quartier

Le quartier, ce « fragment d'espace urbain »[103] est un terme difficile à définir et dont les usages et le sens changent d'une discipline à l'autre, d'un auteur à l'autre. Objet de la géographie, outil de la sociologie et enjeu de la politique, le quartier est un territoire abondamment étudié. Alors que le géographe Michel Lussault le qualifie de « notion banale de la géographie, désignant toute fraction homogène clairement délimitable d'un espace urbain et dont la portée est aujourd'hui faible, compte-tenu des organisations urbaines »[104], le sociologue Yves Grafeymer souligne son absence des dictionnaires de sociologie. Dans cette discipline, le quartier peut être un objet ou une échelle d'analyse. Un objet décrivant une portion de ville selon des caractéristiques physiques ou sociales et que l'on étudie ou alors une échelle au même titre que la ville ou que la rue[105].

Depuis les années 1980[106], le quartier peut aussi être compris comme un synonyme de banlieue et accompagné de différents mots le qualifiant de « difficile » « chaud » ou encore « sensible ». C'est dans ce courant que des chercheurs comme Michel Kokoreff, Didier Lapeyronnie ou Loïc Wacquant l'ont étudié. Ce dernier définit ainsi la banlieue française

« (Ces quartiers) sont connus, à l'intérieur ou à l'extérieur, comme les « zones de non-droit », les « secteurs à problèmes », les quartiers « interdits » ou « sauvages » de la ville, comme des territoires

---

[102] *Ibid,* p.60.
[103] DI MÉO Guy, *Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain,* Annales de Géographie, n°577, 1994, p.272.
[104] LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés,* La Documentation Française, 2013. p.852.
[105] AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales,* La Découverte, Paris, 2006, p.21.
[106] *Ibid*. p.22.

de privation et de déréliction qu'il faut craindre, fuir et éviter parce qu'ils sont - c'est du moins leur réputation mais, en la matière la perception contribue puissamment à fabriquer la réalité - des foyers de violence, de vice et de dissolution sociale »[107].

En France, les premiers sociologues comme Durkheim, ne s'intéressaient pas encore réellement à l'objet qu'était la ville[108]. Le quartier, création exclusivement urbaine, était une partie du laboratoire social qu'était la ville pour les américains. Robert Park y voyait « l'expression d'une communauté culturelle, quasiment naturelle »[109]. Loin de se réduire à l'étude des ghettos américains, il s'agissait de s'intéresser à des segments de ville.

Les premiers Français à aborder la question de la ville et de ses quartiers ont été les géographes dans les années 1970[110]. Dans un texte épistémologique, Guy Di Méo revient sur les différentes approches existantes dans les domaines des sciences sociales. Le chercheur s'est posé les questions suivantes « Qu'est-ce que le quartier ? Une réalité fonctionnelle, un univers social, une pure représentation, un espace vécu ? »[111]. Evidemment sa réponse est bien plus complexe et rassemble les points de vue d'autres sociologues et géographes.

Le quartier le plus facile à reconnaitre ou à définir pourrait être celui décrit par Yves Grafmeyer.

« Quand la netteté des contours se conjugue avec une originalité architecturale aisément perceptible et la présence de monuments ou équipements locaux, l'identité du quartier s'impose avec plus de force aux citadins et leur fournit des repères non seulement pour nommer le lieu mais aussi pour qualifier ce qui s'y fait, voire ceux qui y vivent ».

Mais dans de plus nombreux cas, ses « frontières sont floues, ce sont des marges, des zones frontières indécises » car elles relèvent d'un choix subjectif. Il est une représentation, un espace mental et relève de la perception que chacun se fait de son environnement[112]. D'ailleurs, en suivant les travaux de Kevin Lynch[113], André Vant[114] explique que chaque individu, en fonction de sa personnalité, ses habitudes, son lieu de vie a sa propre perception de l'espace qui l'entoure. Il y a une différence d'attitude à l'égard des quartiers selon la classe sociale (les

---

[107] WACQUANT Loïc, *Parias urbains: ghetto, banlieues, Etat,* La Découverte, Paris, 2006. p.5.
[108] AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales,* 2006. p.23
[109] DI MÉO Guy, *Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain*. p.258.
[110] *Ibid*. p.260.
[111] *Ibid*. p.256.
[112] *Ibid,* p.269.
[113] LYNCH Kevin, *L'image de la Cité,* Dunod, Paris, 1969.
[114] VANT André, *L'objectif et le subjectif problèmes de délimitation du centre-ville de Saint,* Etienne Revue de Géographie de Lyon, Vol. 46, 1971.

plus modestes apprécieraient une homogénéisation alors que les classes supérieures aimeraient la différence)[115] ou l'âge : « ainsi les retraités ont plutôt tendance à avoir une représentation étroite de leur quartier ; à l'inverse, les étudiants privilégient une définition extensive, englobant tout le centre-ville… »[116].

Pour certains chercheurs le quartier serait un territoire fermé duquel les exclus ne pourraient pas sortir alors que pour d'autres le quartier serait un lieu repère d'une mobilité plus étendue[117]. Toutefois, les études récentes s'accordent souvent sur le fait que le quartier serait un espace de « médiation socio-spatiale »[118]. Le quartier est ce qui sépare le logement et la ville. C'est l'espace vécu qui est « connu, approprié, sécurisant, propre à chacun ». Il fait la médiation entre ce qui est connu et ce qui ne l'est pas, renvoyant par la même à l'opposition intérieur/extérieur[119].

Pour d'autres, le quartier ne représenterait plus un concept pertinent. Les échelles du logement et la ville seraient alors plus appropriées. Jean-Yves Authier explique ce sentiment de disparition du quartier de la façon suivante.

« Aujourd'hui, comme hier, ce diagnostic sur la fin des quartiers repose très largement sur une représentation du quartier, très éloignée des représentations communes des quartiers précédemment évoquées, qui appréhende et conçoit cette « espèce d'espace » (Perec, 1974)[120] comme une unité sociale au sein de laquelle les habitants pratiquent l'essentiel de leurs activités quotidiennes, entretiennent des liens forts de sociabilité et de solidarité fondés sur la proximité et partagent des expériences et des sentiments, à l'écart de la grande ville ».[121]

Face à ce constat, Jean-Yves Authier, accompagné d'une équipe de chercheurs, alla dans des quartiers centraux et anciens de grandes villes françaises pour récolter les témoignages de leurs habitants. Après trois enquêtes réalisées au cours d'une période allant de 1997 à 2003, les chercheurs en sont arrivés à la conclusion suivante. Les habitants de ces quartiers seraient, pour la plupart, attachés à cet espace et à cette notion de quartier. Ils ne font pas un usage exclusif de leur quartier, au contraire l'étude montre que les habitants sont majoritairement ouverts sur la ville. Ils sont mobiles.

---

[115] *Ibid*
[116] AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. 2006. p.25.
[117] *Ibid*. p.8.
[118] DI MÉO Guy, *Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain*. p.272.
[119] *Ibid*
[120] PEREC Georges, *Espèces d'espaces,* Éditions Galilée, Paris, 1974, p.127.
[121] AUTHIER Jean-Yves, *Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France*, L'Année Sociologique, Vol. 58, 1/2008, p.23.

En définitive, le quartier est un objet changeant, mouvant, subjectif. Le quartier est cette limite entre le connu et l'inconnu étant propre à chacun. Le Marais n'échappe pas à cette définition. Lui aussi est un espace cher à ses habitants dont les limites dépendent de la personne interrogée. Toutefois, Jeanne Brody a tenté de délimiter ce fragment de ville si original[122].

2.4 Définir le quartier de la rue des Rosiers

Il est possible de trouver une réalité administrative au Marais grâce à la réglementation du PSMV. Quant au quartier juif, ce « haut lieu de la judaïté française »[123], il dispose de frontières vagues au sein de cette entité reconnue. Jeanne Brody, bien qu'ayant recherché longuement sur le sujet, n'a pu trouver de limites officielles au quartier de la rue de Rosiers.

Les représentations mentales des résidants du quartier sont très variées. Lors des enquêtes de Jeanne Brody, les habitants du quartier interrogés avaient des perceptions très différentes des limites de leur quartier. Pour certain il avait la taille d'une rue et pour d'autres celle d'un arrondissement. C'est pourquoi, le quartier de la rue des Rosiers ne peut se délimiter que par des limites subjectives[124]. Par exemple, au sein même de cet espace, une place est difficile à localiser : le Pletzl. Signifiant « petite place » en Yiddish, le Pletzl n'a jamais été officiellement placé sur une carte. Pour certains il s'agit de la place St Paul et pour d'autres ce serait plutôt l'angle de la rue des Rosiers et de la rue des Ecouffes. Il en va de même pour le quartier de la rue des Rosiers : sa position change d'une personne à une autre[125].

Pour définir le quartier, l'anthropologue a travaillé dans deux commerces de la rue des Rosiers. C'est en devenant une participante active de la rue du quartier qu'elle a pu se rapprocher des habitants et obtenir des informations personnelles. Ainsi, suite à ses nombreuses rencontres dans le quartier, elle a pu définir des profils différents pour chaque rue du quartier. Cette chercheuse a défini ses propres limites au quartier de la rue des Rosiers. : « Elles sont situées au sein d'un quadrilatère délimité au nord par la rue des Francs-Bourgeois, au sud par la rue de Rivoli, à l'est par la rue de Turenne, et à l'ouest par la rue Vieille du Temple »[126]. Ainsi le quartier de la rue des Rosiers comprendrait cinq rues qui sont : Celles des Rosiers, des

---

[122] BRODY Jeanne, *Le quartier de la rue des Rosiers ou l'histoire d'un cheminement*, 1987.
[123] BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers, une manière d'être juif,* p.26.
[124] *Ibid,* p.7.
[125] *Ibid,* p.3.
[126] *Ibid,* p.7.

Ecouffes, Ferdinand-Duval, Hospitalières-Saint-Gervais et Pavée. Il s'agit d'un choix arbitraire mais dans le chapitre suivant nous verrons en quoi il est encore pertinent.

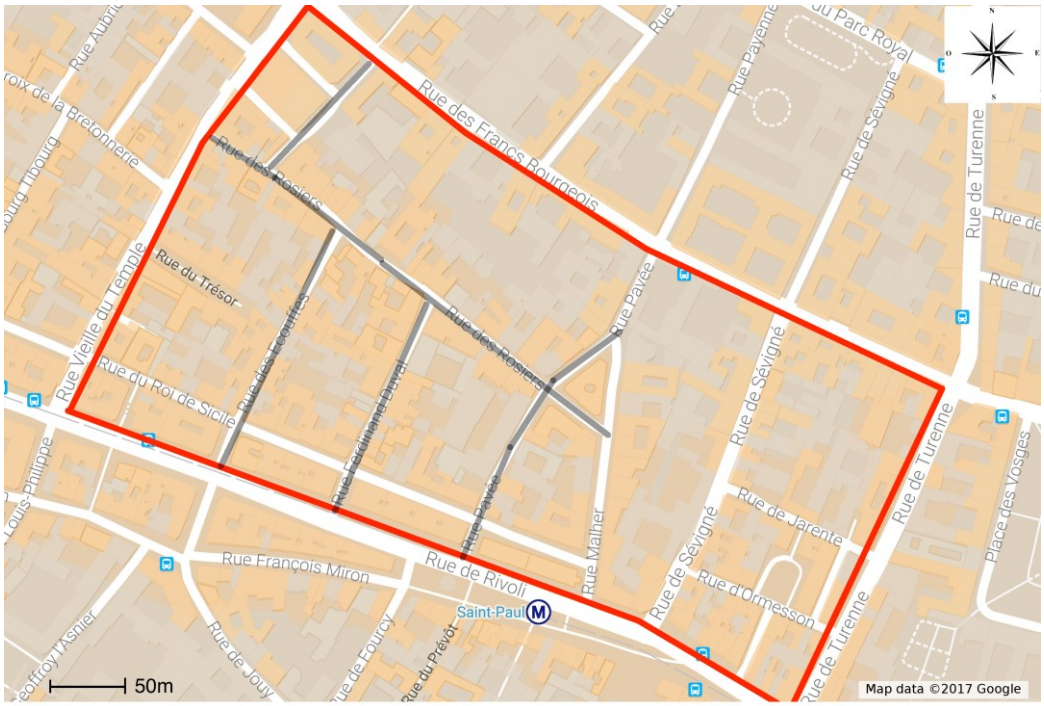

Le quartier de la rue des Rosiers selon Jeanne Brody

Principales rues du quartier

Limites du quartier

2.5 L'héritage matériel juif de « la rue des rosiers »

Comme il a été mentionné auparavant, de nombreuses communautés juives, venant de différentes parties du monde et avec différentes pratiques, se sont succédées dans les rues du Marais. Malgré l'interdiction d'exercer le judaïsme pendant des siècles, des lieux de culte se sont créés et certains furent conservés alors que d'autres furent remplacés ou ont simplement disparu. Ce qui subsiste est le reflet de la diversité du quartier et des différentes vagues de migrations qui s'y sont déroulées. La richesse de l'héritage matériel juif du quartier est ce qui en a fait un terrain aussi intéressant pour les chercheurs que pour les touristes. Afin de comprendre ce phénomène, les différents édifices et les lieux de vie du quartier vont être recensés dans la partie qui suit.

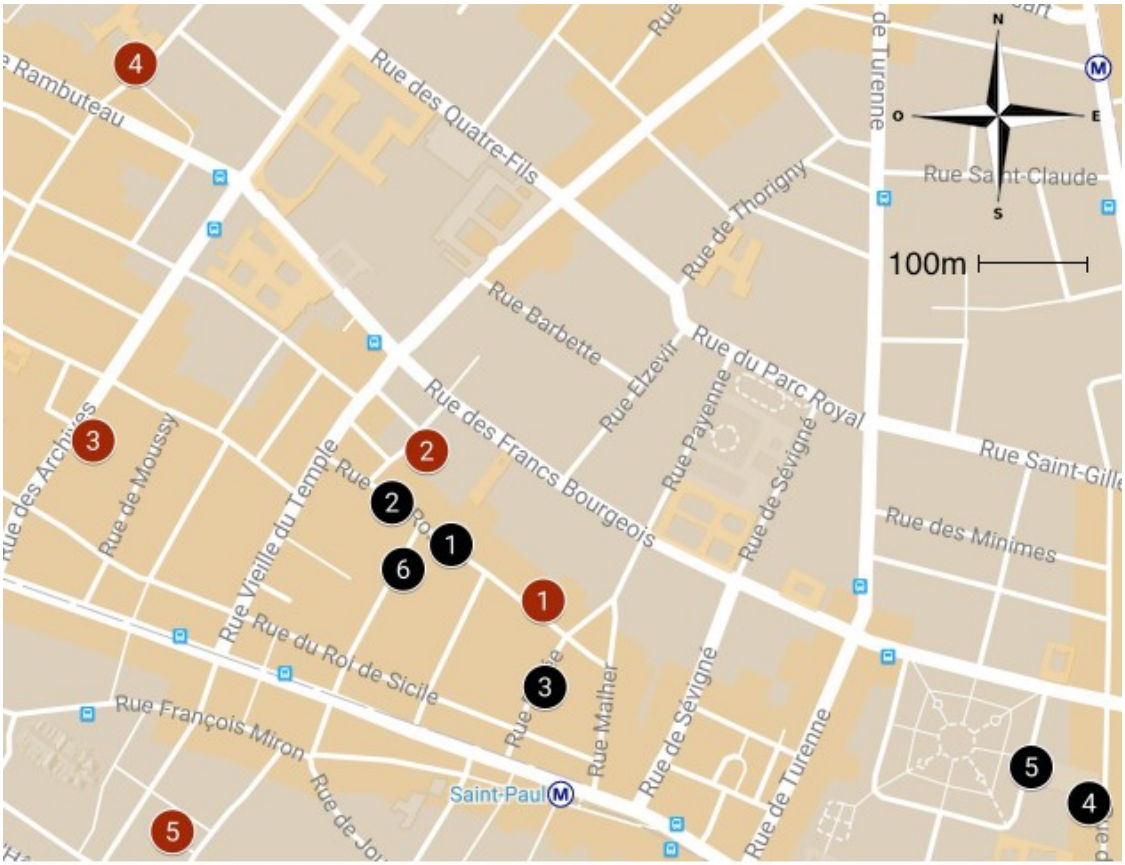

Les principaux lieux liés à l'histoire juive du Marais

Les synagogues ou oratoires

1. Synagogue Oratoire Mazhiké Adath
2. Synagogue Adath Yechouroun
3. Synagogue Agoudas Hakehilos
4. Synagogue de la rue des Tournelles
5. Synagogue Charles Liché
6. Fondation Roger Fleischman

Lieux liés au judaïsme

1. Ecole de Travail Ort
2. École des Hospitalières-Saint-Gervais
3. Cloître des Billettes
4. Musée d'art et d'histoire du Judaïsme
5. Mémorial de la Shoah

Dans son Guide du Patrimoine Juif Parisien, Dominique Jarrassé a relevé une partie des oratoires présents dans la ville. Ils sont encore nombreux à se trouver dans le Marais. Il mentionne Mazhiké Adath situé 17 rue des Rosiers qui serait le plus ancien de Paris et daterait de la fin du XVIIIe siècle[127]. L'une des particularités de cette synagogue, bien qu'elle ne soit pas la seule dans ce cas, est son absence de visibilité. En effet, en se promenant le long de la rue des Rosiers il est impossible de distinguer le moindre signe de la présence d'un oratoire sur

[127] JARRASSÉ Dominique, *Guide du Patrimoine juif parisien*, Parigramme, Paris, 2003, p.112.

la façade du bâtiment. Cette discrétion correspond au culte du mouvement Loubavitch qui opère entre ses murs.

Au numéro 25 de la même rue se trouve la Synagogue Adath Yechouroun[128] aussi connue sous le nom de Synagogue Polonaise. Son origine est bien différente car, comme son nom l'indique, elle est le fruit de l'immigration des juifs de Pologne et fût fondée en 1929. Néanmoins, comme pour l'oratoire Mazhiké Adath, sa façade la rend invisible de l'extérieur.

Toujours dans le 4ème arrondissement se trouve la synagogue de la rue Pavée. Installée au numéro 10, la synagogue Agoudas Hakehilos est un monument singulier qui dénote dans le paysage du Marais. Elle est à la fois le seul bâtiment art nouveau présent dans le quartier mais aussi le dernier lieu de culte à y avoir été construit. La synagogue fut le travail d'Hector Guimard, architecte reconnu pour son rôle dans la diffusion de l'art nouveau dans la capitale française. En plus d'être un lieu de culte pour les fidèles, c'est un vrai monument à l'architecture et à l'histoire fortes qui se retrouve dans de nombreux guides sur Paris.

Il est aussi important de mentionner les synagogues de la rue des Tournelles et celle Liché. Comme cela a été mentionné auparavant elles sont liées car l'une fut construite en réponse à l'autre. En effet, la synagogue Charles Liché fut vit le jour en 1963 par le rabbin du même nom car la synagogue des Tournelles, où il opérait auparavant, devint un lieu de culte pour les juifs séfarades. Suite à quoi le rabbin Charles Lichenstein créa ce nouvel oratoire sur la place des Vosges.

La Fondation Roger Fleischmann vit le jour en 1931 à l'initiative d'Armand Fleischmann. Elle fut installée au 18 rue des Ecouffes avec une plaque sur sa façade rendant hommage au fils de dernier. Les mots suivants y sont toujours visibles : « Fondation Roger Fleischmann, créées en 1931, en souvenir du jeune tzadik Roger Fleischmann, étudiant en médecine, mort à l'âge de 19 ans. Centre d'enseignement de la Tora de Dieu pour les enfants. Oratoire. Vérité, justice, charité ».

Le Marais est l'un des quartiers parisiens possédant le plus de musées, galeries et autres espaces culturels. Le musée Carnavalet, retraçant l'Histoire de Paris à travers des œuvres d'art de la ville, le musée Picasso présentant une collection particulièrement riche des œuvres du peintre Espagnol ou encore le Mémorial de la Shoah sont autant d'attractions touristiques faisant l'attractivité du Marais. Toutefois, au milieu de tous ces lieux emblématiques se dressent deux musées s'intéressant à une culture et une histoire relativement similaires : celles

[128] *Ibid,* p.114.

du peuple juif. Pourtant le Mémorial de la Shoah et le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme ont des objectifs et des histoires bien différents.

Le Mémorial de la Shoah, anciennement connu sous le nom de Tombeau du Martyr Juif Inconnu apparu sous sa première forme en 1943. Avant de devenir le Mémorial que l'on connait aujourd'hui, il s'agissait d'un Centre de Documentation dont les première archives, constituées grâce à Isaac Schneersohn, étaient rassemblées à Grenoble[129]. Plus tard, grâce au mouvement de la Résistance[130], d'importants documents venant des archives des instituions stratégiques sous l'occupation ont pu être constituées : CGQJ, l'ambassade d'Allemagne à Paris, le service anti-juif de la Gestapo. Il s'agissait de recueillir des preuves et des témoignages des atrocités ayant été commises pendant l'occupation nazie. Son instigateur décrivait son projet comme suit : « Je n'avais qu'un seul désir, enregistrer tous les crimes nazis afin que ceux qui survivraient puissent transmettre les faits aux générations futures et perpétuer dans l'Histoire le souvenir des atrocités commises par les nazis à l'égard des juifs. »[131]. Puis le Mémorial du Martyr juif fût inauguré le 30 octobre 1956 à l'angle des rues Geoffroy-Lasnier et Grenier-sur-l'Eau avant d'être agrandi et de devenir le Mémorial de la Shoah. Aujourd'hui le Mémorial de la Shoah est un lieu privilégié pour la Mémoire de la communauté. En plus de ses expositions relatant différentes histoires de la guerre ou d'autres minorités persécutées, il s'agit d'un lieu symbolique où de nombreuses fêtes et commémorations sont organisées et le tombeau du Martyr juif reste un endroit de recueillement particulièrement important.

Non loin du Mémorial de la Shoah, dans un hôtel particulier typique du Marais, se trouve le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Inauguré en 1998 par le président Jacques Chirac, il est lui aussi le résultat de différentes initiatives dont certaines entreprises au début du siècle dernier[132]. En 1911, le rabbin Hippolyte Prague fût l'un des premiers à œuvrer pour la mise en place d'un musée juif dans la ville de Paris. Pourtant c'est seulement en 1948, une fois encore peu de temps après la fin de la guerre, que le premier Musée d'art juif de Paris vit le jour. En 1986 les accords furent signés et il fut décidé que le nouveau musée se trouverait dans l'Hôtel de Saint-Aignan en plein cœur du Marais. Depuis son ouverture en 1998, le MAHJ a les objectifs suivant : « Présenter les deux mille ans de vie des communautés juives de France et de les situer dans l'histoire générale du judaïsme.Conserver, étudier, diffuser et mettre en

---

[129] POZNANSKI Renée, *La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943),* Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°63, 1999, p.51.
[130] *Ibid*. p.52.
[131] Schneersohn, Isaac. *La création du centre de documentation juive contemporaine*, Le Monde Juif, mars-avril, 1953, p.3.
[132] JARRASSÉ Dominique, *Guide du Patrimoine juif parisien,* p.216.

valeur des collections muséographiques publiques ou privées, des fonds d'archives et de documentation se rapportant à l'art et à l'histoire des juifs. Organiser la diffusion et la rencontre de toutes formes d'expressions artistiques se rapportant à la culture juive dans sa diversité. »[133].

Cependant, la judaïté se retrouve aussi dans les commerces du quartier. Jeanne Brody explique qu'elle se ressent dans les vitrines des magasins ou sur les façades des boucheries. les noms sont de consonance juive et les étoiles de David s'affichent sur les murs. « Rue des Rosiers, les murs parlent : les plaques des rues, les enseignes des magasins, l'écriture sur les vitrines, les inscriptions sur les pierres, tout contribue à rappeler le caractère ethnico-religieux de ce quartier »[134]. Les guides retraçant l'histoire juive du quartier ne s'arrêtent pas à l'histoire religieuse ou institutionnalisée du Marais. Ce sont aussi ses commerces et les personnes évoluant qui ont fait et continuent de donner cette identité particulière au quartier. L'intérêt de la judaïté du Marais n'est pas simplement ses lieux devenus emblématiques mais plutôt son atmosphère unique qui nait du mélange de la vie quotidienne juive du quartier, de sa religiosité et de sa mémoire. Dans le quartier, les pierres « prises dans leur ensemble, elles racontent l'histoire du lieu »[135].

Le Marais est-il le quartier juif de Paris ? Il serait péremptoire de répondre à cette question par oui ou par non. Le Marais est-il un quartier juif ? Oui il est un quartier juif. Sa population juive s'est abaissée, d'autres communautés ont investi le quartier mais la rue des Rosiers a réussi a conserver son identité juive. Les boucheries casher et les boulangeries juives subsistent dans le Marais. Les synagogues sont toujours là et les musées finissent de parfaire cette atmosphère. Et puis il y a les guides, ceux qui suivent les traces des anciens habitants et qui continuent de transmettre leur histoire.

[133] http://www.mahj.org/fr/1_musee/index.php?niv=1&ssniv=0
[134] BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers, une manière d'être juif,* p.69.
[135] *Ibid,* p.74.

Chapitre 3 La mise en valeur du patrimoine juif du Marais grâce aux visites guidées

1) Appréhender un espace à l'aide des parcours guidés

1.1 Un guide dans la ville :

Le guide touristique est un acteur indispensable pour tout monument, musée et plus généralement lieu touristique. Loin d'être nouveau, Erik Cohen rappelle les origines de cette activité. D'après lui, on trouverait des guides dès l'antiquité et c'est au moment du Grand Tour qu'ils seraient devenus plus connus. Pour les définir, il utilise la définition du Oxford English Dictionary qui fait la différence entre deux genres de guides. Il serait possible de départager les éclaireurs et les mentors[136].

Celui qu'il définit comme éclaireur est devenu plus rare de nos jours car, dans la plupart des situations, il peut être remplacé par une carte où un GPS. Son rôle principal est de guider, de montrer la voie. De nos jours on le retrouve dans des lieux sauvages ou hostiles (montagne, forêt…). Il reste aussi utile dans les visites spécialisées comme le safari, la pêche ou la chasse. Il s'agit principalement de locaux qui n'ont suivi aucun entrainement particulier. Quant au mentor, il est moins lié aux guides d'aujourd'hui car ses attributions sont principalement spirituelles ou religieuses. Il guide le cheminement personnel. Toutefois, d'après Erik Cohen, on retrouve ces deux facettes chez les guides contemporains. Ils seraient en fait un hybride de l'éclaireur et du mentor[137].

[136] Cohen Erik, The tourist guide: The origins, structure and dynamics of a role p7
[137] Ibid. p10

Sans en rester aux origines du guide, le chercheur a créé un modèle qui présenteraient ses différents rôles[138].

Schematic Representation of the Principal Components of the Tourist Guide's Role

	Outer-Directed	Inner-Directed
(A) Leadership sphere	(1) Instrumental	(2) Social
(B) Mediatory sphere	(3) Interactionary	(4) Communicative

Tout d'abord il fait une différence entre le leader et le médiateur qui sont les deux conceptualisations les plus fréquentes et qui reprennent l'idée d'une séparation entre l'éclaireur et le mentor. Dans un souci de complexifier sa démonstration, Erik Cohen pris en compte les composantes dirigées vers l'extérieur et les composantes dirigées vers l'intérieur.

À partir de ce schéma, quatre rôles du guide sont présentés, les deux premiers relevant du leadership et les deux derniers de la médiation. La composante instrumentale comprend la façon dont le guide contrôle la direction de son parcours, sa sécurité et dont il s'assure des accès privilégiés. La composante sociale requiert le maintien d'une bonne entente entre les participants, l'intégration de chacun d'entre eux et la diffusion d'une bonne atmosphère. Pour ce qui est de la médiation, la première composante est l'interaction. Le rôle du guide est alors d'être un lien entre le lieu visité et les participants. Enfin il y a la composante communicative qui contient le choix des points d'intérêt, les informations fournies et leurs interprétations.

Pour terminer son argumentation, il explique la dynamique entre les guides originels et les guides professionnels[139]. D'après lui, les premiers opéreraient en périphérie alors que les derniers se trouveraient au coeur du tourisme. Les guides originels, de part leur position en périphérie, découvrent de nouveaux lieux a visiter et en font la promotion. Alors ceux-ci sont remplacés par les guides professionnels quand les lieux en question deviennent des centres.

[138] Ibid. p9
[139] Ibid p.26

Les guides originels découvrent les nouvelles potentialités touristiques et les professionnels les font perdurer.

Toutefois, cette analyse est incomplète et simplifie grandement les différences qui peuvent exister entre les guides. Par exemple Katie Best sur cette vision du guide et explique qu'ils usent aussi de nombreuses stratégies pour faire passer leurs informations[140]. Il s'agit d'un point qui est, si ce n'est ignoré, très fortement négligé par le travail d'Erik Cohen.

Quant aux discours adoptés par les guides, Catherine Bertho-Lavenir démontre qu'ils peuvent être de registres très différents et qu'ils se modifient avec le temps[141]. Cela est d'autant plus favorisé par le fait que « la logique même de l'espace change »[142]. Des lieux de culte deviennent moins fréquentés par les fidèles mais ils le sont par des visiteurs qui vont s'intéresser à son architecture ou à ses vitraux. Il y a pareillement, une grande variété de discours en fonction des intérêts que les guides peuvent avoir. Un lieu peut perdre de sa valeur touristique si l'histoire qu'il raconte est remise en question ou désuète. En effet, « lorsque le récit historique perd son sens, le danger est grand, pour le lieu ou l'édifice qui lui sont associés de tomber en déshérence»[143] et c'est pourquoi « Depuis une vingtaine d'années l'effort pour professionnaliser le discours des guides l'a rendu en tout point conforme aux exigences de la culture cultivée, mais il demeure des poches de résistance où s'épanouissent des discours différents, d'autant plus présents que l'édifice est loin de l'œil sévère du ministère : dans les châteaux privés, l'histoire de la famille se surimpose à celle de l'édifice, autorisant d'impressionnants raccourcis chronologiques »[144].

La chercheuse expose également le lien entre prise de valeur -ou son maintien- d'un monument et la visite qui le présente. Elle commence de la manière suivante « la façon dont un monument acquiert son sens n'est pas exclusivement affaire de littérature, elle passe toujours par une pratique concrète, celle de la visite » puis continue en affirmant « ils ont été produits comme monuments par la triple intervention de l'érudition (rédaction de notices, de rapports, campagnes photographiques), de l'action publique (l'Etat classe et protège) et de la visite »[145]. Cependant, elle confesse que la première intervention est celle qui a le plus d'influence, que le développement d'un lieu passe par l'écriture. Enfin, Catherine Bertho-

[140] Best, Katie (2011) Strategy in practice: re-categorising tour guides as strategists. In: Academy of Management conference , 12-16 August 2011, Texas, USA. p.3
[141] Catherine Bertho-Lavenir, « Suivre le guide ? », Les cahiers de médiologie 1999/1 (N° 7), p.152
[142] Ibid. p161
[143] Ibid p154
[144] Ibid p162
[145] Ibid p153.

Lavenir met en exergue le rôle du participant. Une visite touristique ne repose pas seulement sur la prestation du guide mais sur une interaction entre ce dernier et les participants. Ils doivent participer physiquement.

« Même lorsque le guide prend la forme désincarnée d'un petit volume à la couverture bleu ou vert, le visiteur est amené à en suivre les instructions, à s'arrêter au point indiqué, à choisir, comprendre et juger selon les normes qui lui sont proposées. La communication du sens d'un monument ne se fait pas à sens unique : elle suppose la participation du visiteur réel ou potentiel – ceux qui lisent la littérature spécialisée sans jamais se déplacer –, et même sa participation physique. Que l'on arpente les rues des vieilles villes ou que l'on débouche soudain en plein ciel, le souffle coupé, sur le toit de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, la symbolique du monument passe toujours par une expérience physique. »[146].

Enfin, Lina Uzlte revint sur le statut et le rôle du guide-conférencier en France[147]. Pour cela, elle divisa son propos en trois parties : le statut objectif, le statut subjectif et le statut accordé ou reconnu. Il s'agit d'une profession nouvelle qui est le résultat d'une simplification du statut des guides. En 2011 quatre professions distinctes (guide-interprète régional, guide-interprète national, guide conférencier des Villes et pays d'art et d'histoire, conférencier national) ont été rassemblées sous l'appellation guide-conférencier[148]. Ainsi un même cursus universitaire a été mis en place pour que tous les guides-conférenciers aient la même formation tout en valorisant les « aptitudes professionnelles acquises dans un autre État membre de la Communauté européenne ou dans un autre État reconnaissant l'accord sur l'espace économique européen »[149]. Toutefois les guide n'ont pas pour seule attribution de délivrer un savoir, ils doivent aussi créer une relation. Le guide est un médiateur qui doit instaurer un climat de confiance[150], « pour les différents publics auxquels le guide s'adresse, il reste une personne étroitement lié au lieu qu'il représente. Il sera toujours celui qui connait le mieux »[151], « ainsi le guide va-t-il se présenter comme la personne liée à l'endroit, comme un habitant ou un témoin appartenant à un lieu précis dont il est en quelque sorte l'âme ».

1.2 Tourisme et quartier juif

[146] Ibid
[147] Lina Uzlyte, « Le métier de guide-conférencier au service du patrimoine et du tourisme », In Situ [Enligne], 30 | 2016, mis en ligne le 23 septembre 2016
[148] Ibid p3
[149] Ibid
[150] Ibid p10
[151] Ibid p12

La profession de guide ne se développe que par la dynamique du tourisme. Loin d'être un phénomène figé et homogène, « Au sens strict ou pas, le tourisme est de nos jours multiple en ses mobiles. Pluriel en ses causes, projets et concepts, il a vu ses objets, ses sujets et leurs désirs devenir protéiformes »[152]. L'Organisation Mondiale du Tourisme le définit comme « un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires »[153]. Quant à Jean-Didier Urbain, il explique son évolution :

« En sus de sa diversité, cette mobilité a considérablement augmenté aussi le volume de ses flux. Si bien que l'on parle à son sujet de «tourisme de masse». Il faut se méfier de cette expression. Car elle oppose tacitement quantité à qualité et perpétue ainsi un stéréotype séculaire qui relève moins du fait d'analyse que du préjugé antitouristique, lequel consiste à «noyer dans la masse» la différence entre multiplication et multiplicité. Cette expression contribue de la sorte à nier au final la diversité du rapport touristique au monde, c'est-à-dire la complexification endémique de la relation du touriste à la réalité – que ce soit au Même ou à l'Autre; à l'Ici ou à l'Ailleurs; au Présent ou au Passé »[154].

La richesse de la culture et de l'histoire juive l'a rendu particulièrement populaire pour le tourisme. Ce phénomène a déjà été décrit dans le chapitre 1 mais ici il sera question des visites guidées organisées au sein des quartiers juifs. Les recherches portant sur celles existants à Budapest peuvent donner des outils pour appréhender celles du Marais.

Le cas de Budapest est particulièrement intéressant car il comporte de nombreux points communs avec celui de Paris. Par exemple la ville possède deux quartiers juifs : l'ancien, Erzsèbetváros et le nouveau Újlipótváros[155] qui peuvent être comparés à ceux du Marais et de Belleville. Toutefois, l'un est devenu un « espace culturel juif », l'ancien pour les juifs et les non-juifs. Les deux quartiers ont les mêmes marqueurs juifs et pourtant un seul est officiellement un quartier juif[156]. Il s'agit d'Erzsèbetváros et cela peut s'expliquer par sa position centrale ou encore par la beauté de son cadre bâti. C'est pourquoi il est intéressant de remarquer que les parcours juifs organisés sous le sujet de judaïté de Budapest se déroulent tous à Erzsèbetváros. Cette remarque est d'autant plus intéressante que les parcours guidés dans

[152] Jean-Didier Urbain Le touriste et l'Histoire Voyages d'agrément et envies du passé p59
[153] http://media.unwto.org/fr/content/comprende-le-tourisme-glossaire-de-base
[154] Jean-Didier Urbain Le touriste et l'Histoire Voyages d'agrément et envies du passé p60
[155] Gantner, Eszter Brigitta, Kovács, Mátyás Altering Alternatives: Mapping Jewish Subcultures in Budapest. Jewish Topographies: Visions of Space, Traditions of Place. Ashgate. 2008 p144
[156] Ibd p145

le quartier juif de Budapest sont particulièrement populaires. Par exemple les deux principaux organisateurs de « free walking tours » en proposent. Le site internet freebudapesttours.hu[157] offre un « Jewish district Tour » parmi ses quatre parcours existants tout comme triptobudapest.hu[158] qui organise un « Jewish district walk » en plus de ses deux autres visites. Les autres parcours offerts par les deux organisations sont une visite générale de la ville et une autre avec le communisme pour thématique. Quant au site internet getyourguide.com, il comporte 13 différentes prestations organisées par des guides sur le thème du quartier juif de Budapest[159]. On comprend alors l'intérêt que les touristes peuvent porter aux quartiers juifs. En effet, lorsqu'ils se trouvent en centre-ville et se composent de vieux bâtiments, ils deviennent accessibles et s'inscrivent dans une histoire large qui dépasse parfois la seule question juive pour conter l'histoire de la ville.

2) Les parcours au sein du Marais

2.1 Méthodologie

2.1.1 Profils des interviewés

Afin de parvenir à une étude des pratiques mises en place par les individus organisant des visites guidées dans le Marais, il a fallu organiser des entretiens.
Les personnes rencontrées dans son contexte ont des profils qui se ressemblent tout en se distinguant les uns des autres. Les principaux intéressés ont été contactés par email afin d'obtenir l'autorisation de mentionner leurs noms.

- Madame Delaporte Marie-Pierre : Chargée du développement des publics au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme de Paris.
- Madame Kurztag : Conférencière Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme de Paris.
- Monsieur Boukara : Formateur au sein du mémorial de la Shoah.

[157] http://www.freebudapesttours.hu/
[158] http://www.triptobudapest.hu/
[159] https://www.getyourguide.com/s/?q=jewish%20quarter%2C%20budapest&lc=l23416&p=1

- Madame Malka : Ancienne professeure d'anglais à la retraite. Guide conférencière indépendante. Elle s'occupe aussi des promenades « Marais Juif » du Mahj organisées en anglais.

Nom	Position		Abréviation	Date de l'entretien
Delaporte Marie-Pierre	Chargée du développement des publics	Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme	DMP	03/02/2017
Kurztag Elisabeth	Conférencière	Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme	KE	07/02/2017
Boukara Philippe Malka Danielle	Formateur Guide conférencière	Mémorial de la Shoah Indépendante	BP MD	19/04/2017 19/04/2017

Les abréviations renseignées dans le tableau précédent seront utilisées pour le reste du mémoire.

2.1.2 Prise de contact et présentation du projet

Le premier contact avec DMP s'est fait par email. Je lui ai présenté mon projet et nous avons convenu d'un rendez-vous pour un entretien au sein du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. L'entretien s'est déroulé le 3 février 2017 et a duré 1h14. C'est à la fin de celui-ci que s'est organisée la rencontre avec KE.

Comme l'expliquent Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez et Laurent Willemez, obtenir les coordonnées de la personne à interviewer peuvent être difficiles et même en les possédant il peut être impossible de les contacter[160]. Ce sont ces raisons pratiques (mes emails arrivant directement dans les courriers indésirables de KE) qui me rendaient l'organisation de la rencontre si compliquée à réaliser. Toutefois, DMP possédait le numéro de

[160] [160] Chamboredon Hélène, Pavis Fabienne, Surdez Muriel, Willemez Laurent. S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. In: Genèses, 16, 1994. Territoires urbains contestés, sous la direction de Michel Offerlé. p. 123

téléphone de KE, a appelé et a convenu d'une date d'entretien en ma présence La rencontre eut lieu au Mahj le 7 février 2017 pour une durée de 55 minutes.

BP a été contacté par email une première fois en septembre 2016 mais c'est seulement en avril 2017 que la rencontre se réalisa. L'entretien fut organisé dans un café de Paris le 19 avril 2017 et a duré 45 minutes.

C'est par le biais du site internet guideapolis[161] que j'ai envoyé un message à MK. Nos échanges ont continué par email avant d'organiser une rencontre suite à un appel téléphonique. Cette dernière a eu lieu le 19 avril 2017 dans un café parisien et a duré 1h10.

J'ai également participé à la visite « Saveurs du Marais juif » organisée par le Mahj. Cette promenade se déroula le jeudi 16 mars 2017 de 11h30 à 13h30.

Il me fut intéressant de remarquer que le fait d'avoir deux entretiens dans la même journée était un point très positif. Les raisons initiales étaient principalement pratiques afin de m'éviter un autre déplacement à Paris. Cependant, lors de l'interview avec DM, les réponses apportées par Monsieur pendant la matinée m'étaient encore en mémoire. L'échange en était encore plus dynamique et les propos de BP pouvaient être mentionnées afin de comparer les différents points de vue et les différentes approches. Cela était d'autant plus vrai que les trois personnes organisant les visites se connaissaient a priori.
Les premières prises de contact avec les personnes rencontrées étaient donc principalement par écrit. Dans mes messages les informations concernaient principalement mes études : quelle école, quel cursus et quel sujet de recherche.

C'est lors des premiers moments de la rencontre que d'autres questions venaient des personnes interrogées. Il s'agissait d'une présentation de soi-même en tant qu'étudiante mais aussi en tant qu'individu[162]. Il y avait une question commune à tous les entretiens. Suis-je juive ? Les trois dernières personnes rencontrées ont alors voulu savoir les raisons personnelles m'ayant menées à choisir ce sujet.

Lors des différents entretiens je cherchais principalement à connaitre deux types d'informations différentes qui étaient les parcours effectués et quels étaient les savoirs que les guides voulaient transmettre. Les entretiens étaient semi-dirigés avec une trame principale pré-

[161] https://www.guideapolis.fr/fr/
[162] Chamboredon Hélène, Pavis Fabienne, Surdez Muriel, Willemez Laurent. S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. In: Genèses, 16, 1994. Territoires urbains contestés, sous la direction de Michel Offerlé. p. 117

établie. Le but était de voir quels étaient les lieux favorisés mais aussi de comprendre dans quelle mesure les parcours relevaient de choix personnels.

2.2 Analyse des parcours

2.2.1 Les différents acteurs

Le nombre de personnes ou d'organismes organisant des parcours sur le thème du Marais juif sont très nombreux dans Paris. Deux catégories différentes se sont assez rapidement dessinées : les musées et les particuliers. Plus que deux catégories absolument imperméables, elles se composent également d'acteurs communs.

2.2.1.1 Le Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme

Le Mahj propose trois différentes promenades dans le Marais : Saveurs du Marais juif, Le Marais juif nostalgique et Découvrir une synagogue. Alors que les deux premières s'intéressent au quartier du Marais, la dernière se déroule dans une synagogue du quartier et au sein du musée. Le Mahj organise également d'autres promenades dans d'autres quartiers de la capitale. Il existe aussi une visite proposée aux scolaires mais en raison de l'état d'urgence les groupes ne la réservent plus.

On peut retrouver certains chiffres dans les différents rapports d'activités du musée. En 2009 les données concernant les visites hors les murs étaient beaucoup plus précises que par la suite. Il y est mentionné le fait que 21 concernant le Marais Juif s'y étaient déroulées[163]. Puis en 2010, la rapport dénombre 43 visites individuelles et promenades hors les murs sans détailler de quels parcours il s'agissait[164]. Même chose en 2012 avec un chiffre de 66[165]. En 2013, on releva 26 « balades urbaines » dans le Marais contre 13 pour 2012[166]. En 2015 20 promenades hors les murs contre 14 en 2014[167] et enfin 19 en 2016[168].

[163] https://www.mahj.org/sites/mahj.org/files/atoms/files/ra_2009.pdf
[164] https://www.mahj.org/sites/mahj.org/files/atoms/files/ra_2010.pdf
[165] https://www.mahj.org/sites/mahj.org/files/atoms/files/ra_2012_mahj.pdf
[166] https://www.mahj.org/sites/mahj.org/files/atoms/files/ra_2013_mahj.pdf
[167] https://www.mahj.org/sites/mahj.org/files/atoms/files/ra_2015.pdf
[168] https://www.mahj.org/sites/mahj.org/files/atoms/files/mahj_-_rapport_dactivite_2016.pdf

En plus de ces activités, le musée diffuse un dépliant « Le Marais juif » en association avec la Mairie du 4ème arrondissement de Paris. Ce dépliant est disponible au sein du musée ou en téléchargement libre sur son site internet. Il s'agit d'une carte du quartier recensant les différents lieux liés à l'histoire des Juifs. Ce dépliant ne fait pas partie de ma recherche car il ne s'agit pas d'un parcours organisé. Le plan contient des numéros mais ils renvoient à des catégories et non pas à un ordre de visite.

Les deux visites les plus intéressantes pour mon sujet, saveurs du Marais juif et Le Marais juif nostalgique, sont conduites par KE. La première est décrite de la façon suivante : « En dégustant hareng ou boutargue, les participants discuteront traditions culinaires, histoire des habitants juifs – souvent immigrés – et cuisine de rue ». Le prix varie de 18 à 21€[169]. La seconde se présente comme suit : « Une promenade dans le cœur historique de Paris, sur les traces d'une présence juive en constante évolution depuis le XVIIIe siècle » et son prix oscille entre 9 et 12€[170]. Il s'agit là de descriptions très concises. Il est aussi important de mentionner que le Mahj organise des visites en anglais et que ces dernières sont alors menées par MD.

2.2.1.2 Le Mémorial de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah propose une visite par an lors des journées européennes du patrimoine. Cette visite s'intitule : « Sur les traces de la présence juive ancienne dans le quartier du Marais » et est organisée depuis 4-5 ans (d'après BP). Avant cela, il y avait aussi de nombreux parcours organisés pour des groupes d'enseignant étrangers ou pour des associations chrétiennes ou juives. Comme pour le Mahj, il existe une visite hors les murs dans le Marais à l'intention des groupes scolaires.

De plus le Mémorial a créé un parcours sur l'application Guidigo[171]. Il s'agit d'un plan interactif téléchargeable sur smartphone. Le participant suit un itinéraire indiqué par le plan en s'arrêtant à différents point d'intérêts. L'application délivre alors des explications sous forme de message vocal ou de témoignage et diffuse des photos pour illustrer les propos rapportés.

[169] https://www.mahj.org/programme/saveurs-du-marais-juif-47108
[170] https://www.mahj.org/fr/programme/le-marais-juif-nostalgique-48290
[171] https://www.guidigo.com/Tour/France/Paris/Le-Marais-juif/1E204n3jzpk?lg=fr

La description de la visite des Journées européennes du patrimoine est la suivante « Point de départ de cette visite sur le parvis du Mémorial de la Shoah pour une présentation du site et notamment du Mur des Noms et du Mur des Justes, puis parcours dans le quartier dit du Pletzl, via notamment la rue des Deux Ponts, la rue des Hospitalières-Saint- Gervais et la synagogue de la rue Pavée »[172]. La participation est libre. Cette visite est dirigée par BP.
Le parcours de l'application Guidigo est décrit comme suit : « Cette visite propose une déambulation sur les traces de la vie juive dans le quartier du Marais à Paris, appelé « Pletzl » ou petite place en yiddish. Elle s'arrête sur une sélection de lieux marquées par la vie des juifs qui ont animés ce quartier depuis près de sept siècles. ».

2.2.1.3 Guideapolis

Ma troisième source a été le site internet Guideapolis qui est une plateforme mettant en lien les guides touristiques et les potentiels clients. J'ai alors cherché à trouver toutes les visites ayant pour thème le marais juif. Pour satisfaire ce critère, la visite devait avoir lieu dans le Marais et traiter uniquement de l'histoire du peuple juif. Sept visites correspondaient à cette description. J'ai tenté de contacter les différents organisateurs et c'est de cette façon que j'ai rencontré MD.

Le texte de présentation de sa visite est particulièrement complet.
« Des portails de Notre Dame au Mémorial de la Shoah, en passant par la cour du musée d'art et d'histoire du judaïsme, l'église des Billettes, la rue des Rosiers, les synagogues (intérieur et extérieur), on retracera la vie mouvementée des juifs à Paris depuis l'antiquité et les différentes immigrations auxquelles ce quartier a servi de cadre et de repère. Les Juifs ont-ils toujours été présents, et eu leur place dans la France des rois ? Comment furent justifiées toutes ces expulsions ? Quel fut l'impact de l'Affaire Dreyfus à la fin du 19è siècle ? Qui furent les Juifs qui s'installèrent à Paris et dans le Marais au 19è et au 20è siècles ? quel fut leur état d'esprit? La synagogue que nous visiterons et dans laquelle nous passerons un petit moment nous permettra de répondre aux questions que l'on peut se poser sur la pratique religieuse. Une visite originale qui fera appel à l'Histoire, mais aussi où j'essayerai de faire revivre ces temps et ces lieux dans votre imagination »[173].
Le prix est de 12€ comme toutes les autres visites organisées par d'autres guides sur le même sujet.

---

[172] http://www.memorialdelashoah.org/evenements-et-expositions/journees-europeennes-patrimoine.html
[173] https://www.guideapolis.fr/fr/visite/le-marais-juif-sur-la-trace-de-lhistoire-des-ju/275/

2.2.2 Les lieux choisis

Comme le montrent les quatre cartes précédentes, les parcours varient fortement d'un guide à l'autre. L'échelle, les lieux et l'ordre dans lequel ils sont présentés relèvent de choix qui se justifient de manières différentes.

2.2.2.1 Saveurs du Marais Juif par KE

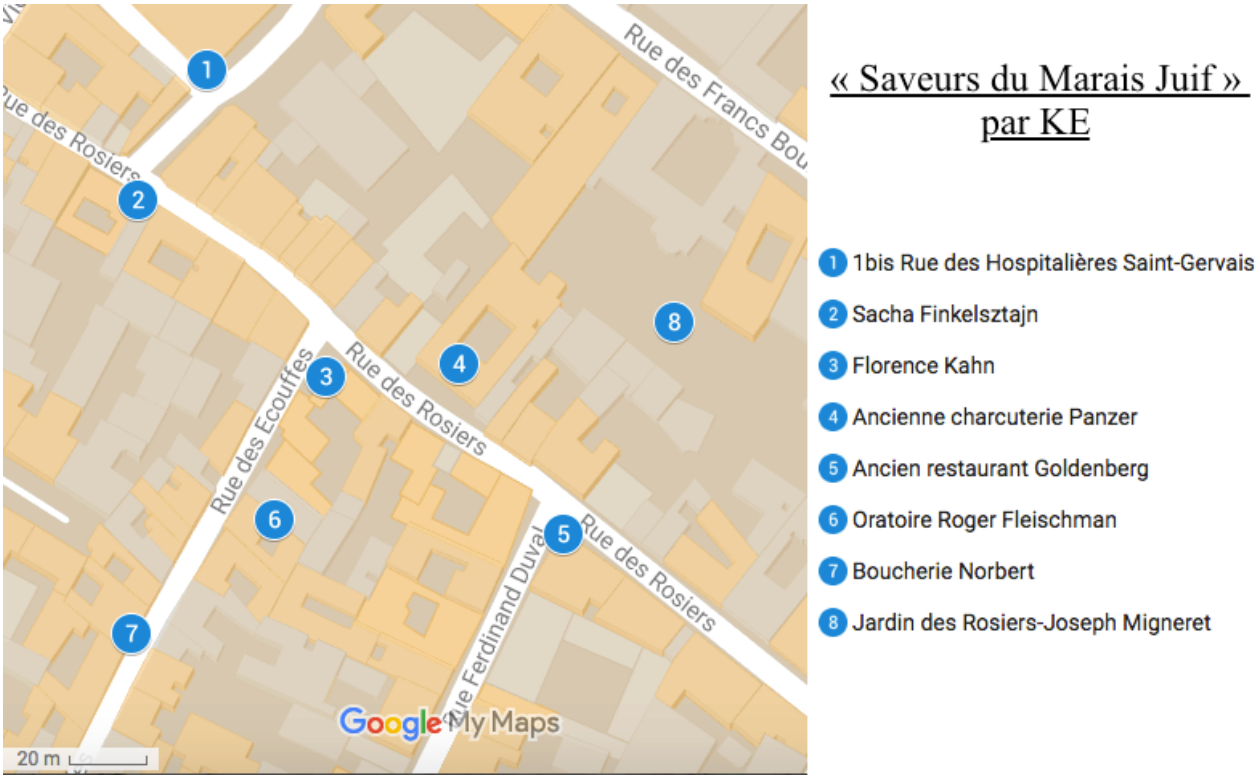

Il s'agit du plus petit périmètre couvert par un guide. La visite se déroule uniquement au cœur du quartier juif, celui qui correspond à la définition de Jeanne Brody. Les lieux choisis sont principalement liés à la gastronomie mais KE partage également des informations relevant d'autres domaines de la culture et de l'histoire juive (oratoire, synagogue, parc).

2.2.2.2 Sur les traces de la présence juive ancienne dans le quartier du Marais par BP

« Le Marais Juif » par BP

1 Mémorial de la Shoah
2 Hôtel de Ville
3 Ancienne Synagogue
4 Square Jean XXIII
5 Mémorial des Martyrs de la Déportation
6 25 Quai de Bourbon
7 1 Quai de Bourbon
8 Synagogue Agoudas Hakehilos
9 Université Populaire Juive
10 Ecole de l'ORT
11 Oratoire Roger Fleischman
12 Rue François Miron

Il s'agit du parcours le plus long en termes de distance tout en sachant que BP adapte sa visite en fonction du public (sa taille et la vitesse à laquelle il évolue). Les deux îles sont parcourus, le quartier de la rue des Rosiers est présenté. Sa visite n'est pas chronologique. Il est également le seul à faire un cercle.

2.2.2.3 Le Marais Juif par le Mémorial de la Shoah

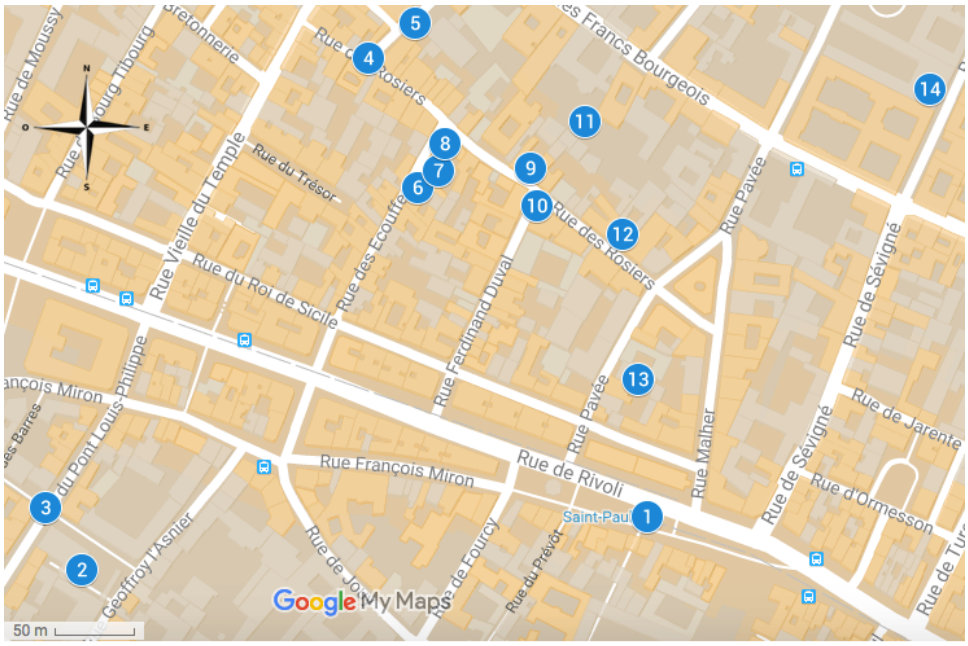

« Le Marais Juif » par la carte Guidéo du Mémorial de la Shoah

1. Le Pletzl (introduction)
2. Mémorial de la Shoah
3. Îlot 16
4. Rues des Rosiers - Hospitalières St-Gerv
5. L'Ecole des Hospitalières Saint-Gervais
6. Fondation Roger Fleischman
7. L'immeuble du 22 rue des Ecouffes
8. Rues des Ecouffes - Rosiers
9. Rues des Rosiers - Ferdinand Duval
10. Restaurant Jo Goldenberg
11. Jardin des Rosiers-Joseph Migneret
12. Ecole de Travail Ort
13. Synagogue Agoudas Hakehilos
14. Lycée Général Victor Hugo

Le parcours proposé par le Mémorial de la Shoah sur l'application Guidigo se compose d'un territoire plus élargi que celui de KE mais plus resserré que celui de BP. Le cœur de la visite se trouve principalement dans le quartier délimité par Jeanne Brody.

2.2.2.4 Le Marais Juif par MD

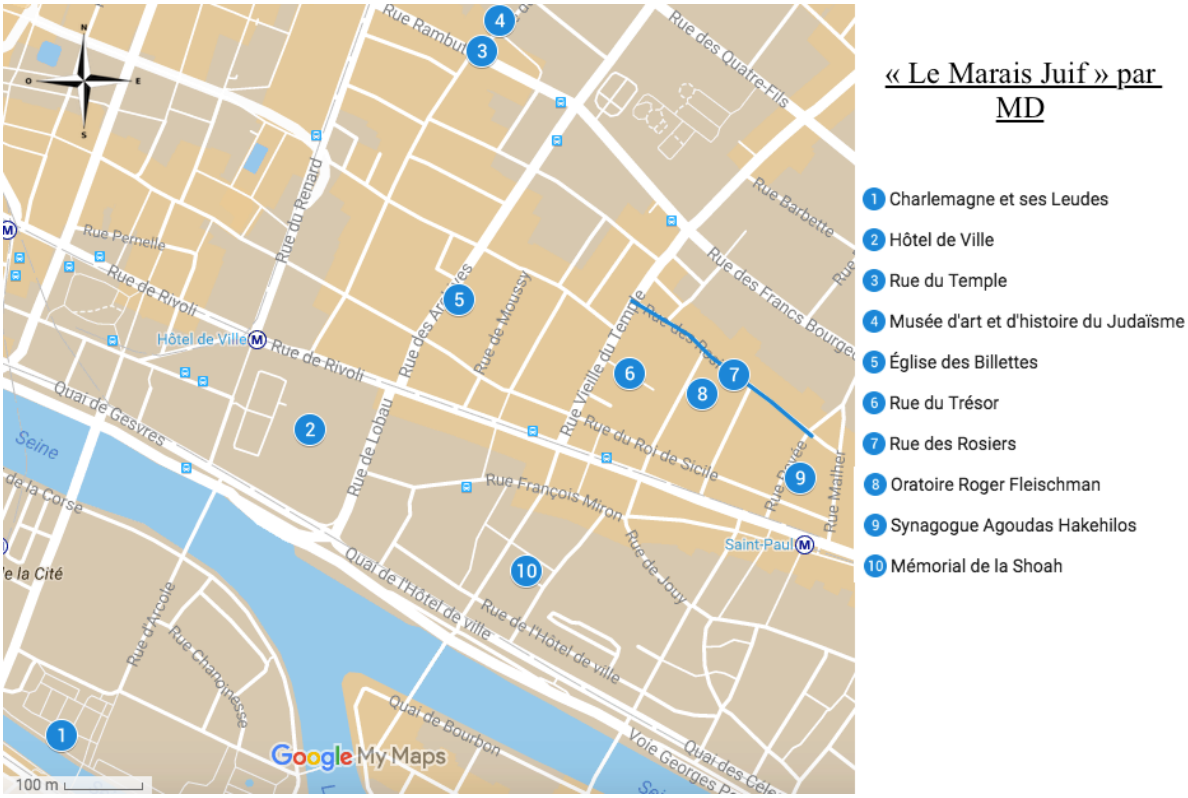

MD propose un parcours long permettant d'aborder les différentes époques de l'histoire des juifs de Paris. Le quartier de la rue des Rosiers est plus abordé comme un tout avec des emphases pour les oratoires et les synagogues. Elle est également la seule à se rendre dans la cour des deux musées.

2.2.3. La méthode / organisation

Ces quatre visites, bien que retraçant l'histoire de la même communauté dans un même quartier, sont de formes très différentes. Les méthodes employées pour délivrer ce message et l'organisation qui en est nécessaire aident à comprendre en quoi cette problématique est particulièrement riche.

Les mots employés sont porteurs de sens, pour les saveurs du Marais juif, le Mahj parle de « promenade » ou encore de « balade urbaine ». Le Mémorial de la Shoah parle d'une « visite guidée » pour son évènement des Journées européennes du patrimoine et d'une « visite » pour son parcours disponible sur l'application guidigo. MD qualifie son travail comme une « visite ».

Le point de départ est aussi un choix stratégique. C'est à cet endroit que le guide doit réussir à intéresser son audience. C'est à ce moment-là qu'il va introduire son propos, donner le ton de la visite et prodiguer les différentes consignes. C'est pourquoi les quatre points de départs se trouvent sur des places. Ce sont des espaces pertinents car ils sont spacieux et sont faciles à localiser pour le visiteur.

La création de la visite et le travail en amont est un point essentiel à la compréhension de ces parcours guidés. Toutes les personnes rencontrées s'accordent à dire qu'il s'agit d'un vrai travail de recherche car il faut bien connaitre sa visite mais il faut également être en mesure de répondre aux questions des participants. DMP explique qu'il faut que « Les visiteurs aient les références pour qu'ils comprennent que ce parcours est construit grâce à des ressources historiques. Le conférencier doit traduire un savoir universitaire en exemples, photos pour faire passer une notion. Ces notions ont été très travaillées en avance ». Pour cela DMP et KE ont étudié le sujet pendant plus de 6 mois pour parvenir à la visite *Saveurs du Marais juif* qui est proposée aujourd'hui. L'idée de cette visite leur a été inspirée par un parcours semblable proposé par le Tenement museum de New-York nommé *Foods of the lower east side.* En outre, il a fallu planifié le côté pratique de la visite. Par exemple les mets viennent exclusivement de commerces présentés pendant la promenade. De plus il a fallu penser la visite en cas de mauvaise météo : elle suit le même cheminement que prévu et le groupe se rend ensuite dans une salle du Mahj pour les dégustations. BP considère que « Les historiens ont déjà faits le tour de la question et l'ouvrage de Dominique Jarrassé est très complet sur le sujet. Il a synthétisé ce que les historiens ont trouvé sur le quartier ». Quant à MD, elle a opéré de la façon suivante « Beaucoup de livres notamment celui de Dominique Jarrassé. La visite s'enrichit à chaque fois car je relis ma visite, je corrige des choses et s'il y a eu des questions auxquelles j'ai pu

apporter des réponses assez vagues j'essaye de me documenter. Et de moi-même je fais toujours des recherches ».

C'est à ce moment-là que se définit le parcours qui va être suivi. Là encore on trouve des différences importantes entre les différentes guides. DMP et KE ont voulu offrir une balade suivant un ordre chronologique « On a voulu parler de la restauration pour les petites gens. C'est une histoire que l'on raconte de façon chronologique. L'itinéraire suit cette chronologie et chaque lieu lui répond ». BP a fait le choix contraire et laisse aux participants le soin de recréer l'ordre dans lequel les évènements se sont déroulés « On circule dans un quartier et l'on voit des choses d'époques différentes. Je préviens que la visite n'est pas chronologique et je préviens aussi qu'il faut beaucoup imaginer, qu'il n'y a pas de lieux antérieurs au XXe siècle ».

Pour aider le visiteur à visualiser le propos du guide ou à mieux comprendre l'époque dont on lui parle, de nombreux documents sont utilisés. Pendant sa visite Saveurs du Marais juif, KE utilise bien évidemment de la nourriture pour éclairer son discours mais cela ne s'arrête pas là. Elle emporte avec elles des images et des textes qu'elle lit pendant la visite. Elle explique « J'ai aussi appris qu'il fallait utiliser des images. Pour les saveurs j'utilise des documents, je lis des textes, je montre des images. ». BP utilise également la photocopie d'un trac et des photos. MD utilise des documents imprimés mais elle utilise aussi un ipad pour montrer diverses images aux participants.

La durée de la visite est très variable en fonction des informations que le guide veut prodiguer ou en fonction du groupe. BP possède une version longue de sa visite d'environ 2h et une version raccourcie « Il y a une différence technique si la visite est longue ou brève. Il y a une question de vitesse, un public âgé avance plus doucement qu'un public jeune. On abrège ou on rallonge le parcours ». Il y a aussi d'autres lieux qu'il aimerait présenter la synagogue de la rue des Tournelles mais la distance est un problème. MD ne se donne pas de limite pour le temps, sa visite se veut la plus complète possible et elle accorde beaucoup de place aux questions c'est pourquoi la durée est d'un peu plus de 4h. Toutefois, la guide prévoit de nombreux arrêts pour ne pas épuiser les participants « Je préviens les gens de la durée de la visite et il y a beaucoup d'endroits pour s'assoir (l'hôtel de ville, le Mahj, la rue du trésor, la synagogue) ». La visite du Mahj dure 2h. Il est assez aisé de respecter cela car le parcours est d'une distance assez courte. Cela s'explique à la fois par la plus grande pertinence des lieux de cette partie du quartier. L'application du Mémorial de la Shoah prévoit une durée de visite de 57minutes.

Le guide doit aussi savoir faire face aux difficultés qui se présentent à lui. Elles sont toujours le résultat de groupes importants. BP explique la situation de la façon suivante

« Il peut y avoir des problèmes techniques car il y a des groupes allant jusqu'à 60 personnes. En plus il faut prendre en compte la lenteur des personnages âgées. C'est ce qui est intéressant avec la journée du patrimoine car elle attire beaucoup de monde. C'est là qu'il y avait des groupes de 60-70 personnes et c'est une difficulté de s'adresser aux gens sans micro. En général 30 est le seuil de confort d'un groupe. »[174]

MD parle des mêmes problèmes « Les difficultés pratiques apparaissent quand les groupes sont conséquents. Il faut alors savoir où s'arrêter et porter sa voix pour que tout le monde entende »[175]. Toutefois, MD a essayé différents moyens pour palier à cela, l'utilisation d'un micro « Une fois j'ai fait ma visite pour le festival des cultures juives et il y avait 50 personnes. J'avais alors acheté micro » ou faire des essais avec une nouvelle application appelée Smartmonument. « Smartmonument m'apporte un boitier wifi portable avec un micro et les participants s'y connectent via leurs smartphones et écoutent avec leurs écouteurs ». C'est aussi un problème rencontre par DMP et KE pour la création de la visite Saveurs du Marais juif « On l'a testé deux fois et nous avons remarqué deux problèmes : les endroits où s'arrêter étaient parfois peu pratiques et les gens qui ne connaissent pas le quartier ont besoin d'explications préalables et cela laisse moins de temps à la thématique »[176]. Ce sont des difficultés qui ne sont pas rencontrées lors de l'utilisation de l'application.

Il est aussi intéressant de voir quelle liberté possède chaque guide dans la réalisation de sa visite. DMP et KE ont créé le parcours Saveurs du Marais juif ensemble et ont dû collaborées pour arriver à un travail leur ressemblant et respectant la ligne du musée. BP est totalement libre pour sa visite tout comme MD pour celle qu'elle organise avec guideapolis. En revanche, la visite du Mahj en anglais doit reproduire celle du Marais nostalgique de KE. C'est d'ailleurs une des raisons qui a poussé MD a proposé la sienne sur guideapolis. Le format de 2h de la visite du Mahj ne lui paraissant pas suffisant pour transmettre les informations qu'elle souhaitait.

[174] BP
[175] MD
[176] DMP

2.2.4 Le but

C'est cette liberté dans la création des visites guidées qui permet aux différents guides de transmettre les informations qui leur semblent importantes. C'est en discutant de leurs objectifs que l'on comprend mieux la décision dans le choix des lieux à présenter. Si tous parlent de la même communauté dans le même quartier, chacun a son propre message à faire passer.

Pour DMP et KE, il y a de nombreux enjeux et le principal acteur de leur visite n'est pas le Marais, ce sont ses habitants. DMP explique que « On souhaitait travailler sur le Marais actuel. Au travers de la dégustation de différents mets, faire comprendre l'histoire d'arrivées de plusieurs vagues de migrations qui se sont succédées dans le temps et qui ont plus ou moins cohabité ensemble » et KE confirme cette assertion en expliquant que « Ces groupes que l'on opposait se sont de plus en plus mélangés. Il y a beaucoup de porosités dans ces cultures et cela se vérifie également au niveau de la cuisine ». Pour parvenir à partager cette idée, elles ont essayé de répondre aux questions suivantes : « Qu'est-ce que c'est que migrer, se regrouper ? C'est quoi un rassemblement ? Pourquoi on se rassemble dans un quartier ? ». Par le biais de la dégustation « On estime qu'en terme de souvenirs, d'émotions, il est plus facile pour un visiteur d'associer un souvenir à plusieurs sens. Parfois, lors d'une visite, il y a tellement d'informations délivrées que cela peut être difficile d'en extraire quelque chose. ». Aujourd'hui des voix s'élèvent pour parler du déclin du quartier juif dans le Marais (voir chapitre précédent), et même si KE et DMP confirment la fragilité de ce qu'il reste de cet héritage, cela rend sa défense d'autant plus importante.

« Le Marais est considéré comme juif par les touristes parce que ce n'est plus tellement un quartier où vivent les juifs. Nous organisons notamment des visites dans le 19eme arrondissement de Paris. Le Marais est une référence qui est de plus en plus vide. C'est une référence historique mais il se transforme très vite et peut-être qu'il ne restera pas grand-chose dans pas longtemps. Là encore il s'agit d'une évolution de nos sociétés contemporaines. On va voir des choses qui relèvent de l'attrait des gens pour la culture des mondes et on le retrouve adapté pour la question juive. »

DMP précise que l'« On est pas seulement dans la façade, il y a des symboles d'une réalité et de l'histoire et d'une vraie présence juive. Néanmoins cela a été filtré par de nombreuses manières » et en demandant à KE quelles sont les informations qu'elles veulent absolument partager avec les participants, elle répond de la façon suivante : « Les points principaux sont : la cuisine de rue, les différentes vagues d'immigrations, les conditions de vie de ces immigrés et le décodage de ce qui reste du judaïsme dans ce quartier et comment ceux qui restent se

positionnent les uns et les autres. Il s'agit en fait seulement de plusieurs familles et c'est extrêmement fragile. ». Elle conclue en définissant ce qu'est le but de cette visite et de son travail sur la communauté juive du quartier :

« J'aime utiliser l'exemple de Boltanski[177] qui dit qu'il ne faut pas oublier et qu'il faut transmettre sans arrêt. Heureusement il n'y a pas que du tragique à transmettre. Mais puisque le quartier change et qu'il y a eu de nombreux écrits expliquant la gentrification, je veux montrer ce qu'il reste de cette vie juive ou ce qui revient. C'est intéressant qu'un restaurant israélien ouvre dans ce quartier. C'est à la fois une modernité et une continuité. Ce n'est pas un restaurant nostalgique, c'est quelque chose qui relève d'une transmission d'un lieu qui a toujours plus ou moins connu une population juive. Le quartier continue et cela doit être raconté. Il faut raconter les différentes couches de l'histoire d'un quartier. Expliquer l'évolution d'un quartier et d'une communauté et de transmettre ».

De plus KE a grandi dans le quartier et c'est un détail qui a de l'importance. Durant la visite Saveurs du Marais juif, elle fait appel à un grand nombre de ses souvenirs personnels pour raconter des histoires sur des anciens habitants du quartier. Plus que de nombreuses dates ou les lieux emblématiques du quartier (la synagogue de la rue Pavé par exemple), la guide a fait le choix de présenter des commerçants qui ont fait la « petite histoire » du Marais et qui lui ont donné l'image qu'on lui connait aujourd'hui.

Pour BP les enjeux ne sont pas les mêmes car la visite qu'il organise à l'occasion des Journées européennes du patrimoine est une partie mineure de son travail. De par sa profession de formateur, il est plus habitué à s'adresser à un public de connaisseurs ou d'enseignants. BP fait la différence entre enseignant et guide en expliquant que c'est cette première profession qui lui correspond le plus, c'est ce à quoi il a été formé. Il se considère plus efficace dans une salle où il peut fournir un plus grand nombre d'information dans un contexte où les participants ont plus de facilité à écouter ce qui leur est enseigné. Il affirme toutefois que des enseignants conjuguent les deux. La visite qui est organisée fait partie de son cahier des charges Pour cette visite, il s'inspire de ce qu'il a connu en Pologne : « Quand on se rend en Pologne, dans des villages, il y a le sensoriel qui joue. Je vois la pertinence de faire ça. C'est pour cette raison que quand je le fais je donne un cours d'histoire mais dans les rues ». BP essaye également de retracer l'histoire de la communauté juive sur plusieurs siècles et même s'il représente le Mémorial de la Shoah il n'oriente pas sa visite uniquement sur cette période historique.

La visite de DM est très largement la plus longue de celles sélectionnées. La guide explique cela par son envie de raconter une histoire aussi exhaustive que possible. Dans son travail, elle aborde les juifs du Marais de toutes les périodes de l'histoire. DM cherche à fournir

[177] Christian Boltanski

une visite aussi exhaustive que possible pour raconter l'histoire des juifs de Paris. Elle affirme aussi vouloir rétablir quelques vérités :« C'est surtout à la suite de polémiques. Par exemple quand Zemmour[178] a dit que Vichy avait protégé les juifs, j'ai lancé une visite pour essayer de rectifier cela ». Pour cela elle laisse les participants s'exprimer et partager leurs interrogations « J'essaye de faire une visite très complète, répondre à toutes les questions ».

En rencontrant ces quatre personnes, quatre créateurs de visites, il a été très rapide de comprendre que l'histoire, le parcours, la formation, la liberté et les envies de chacun forment grandement leur travail. Pourtant, malgré les différences, il subsiste la même envie de raconter l'histoire de ces personnes ayant vécu dans le quartier. Plus qu'une histoire des juifs du monde, de France ou de Paris, les quatre visites se concentrent sur celle des habitants juifs du Marais.

[178] Eric Zemmour

Conclusion

Au travers de cette recherche je me suis employée à tenter de comprendre ce qu'il restait de juif dans le quartier du Marais et comment cela était utilisé au cours de visites guidées. Avant de simplement rencontrer les acteurs du phénomène, il aura fallu travailler à la compréhension du quartier et du contexte dans lequel existe la mémoire de la communauté juive de Paris.

Ainsi nous avons pu remarquer que la France était un pays particulièrement favorable à la transmission de l'histoire juive mais aussi à la défense de son patrimoine. Ce sont ces deux raisons qui ont fait du Marais un quartier juif si bien entretenu et défendu. Si le Marais a été le premier quartier sauvegardé cela ne relève pas du hasard. Il s'agit de la suite logique à l'évolution de la patrimonialisation sur le sol français. La protection du patrimoine s'est appliquée à des sujets de plus en plus divers avant de devenir de plus en plus imposants. Le Marais est la quintessence de tout cela. Il est un quartier à l'architecture riche de par ses hôtels particuliers mais il possède également de vieilles ruelles qui renvoient à la vie plus modeste d'anciens habitants. Le Marais garde les traces de l'histoire de Paris et c'est pourquoi il a fallu le sauvegarder. Autrement dit, le quartier juif demeure presque inchangé de par sa position dans un secteur sauvegardé. Quant à son appellation de quartier juif, elle reste particulièrement justifiée.

La communauté, bien que fragilisée, subsiste dans la rue des Rosiers. Les anciens restaurants juifs sont toujours présents et de nouveaux viennent redynamiser le quartier. Les synagogues restent fréquentées, tout comme les écoles, les boulangeries ou les boucheries. Traverser la rue des Rosiers donne le sentiment d'être au cœur de la vie juive de Paris. Pourtant cet équilibre est plus instable qu'auparavant. Par exemple, lors de la visite des Saveurs du Marais juif, il a été particulièrement intéressant d'entendre le témoignage de la guide en tant qu'ancienne habitante du quartier. Sa présentation de la rue des rosiers nous a renseigné sur les modifications au sein de la rue. Beaucoup d'habitants ont déménagé dans d'autres arrondissements de Paris et reviennent dans le Marais de plus en plus rarement. Les commerces juifs qui autrefois se trouvaient uniquement dans ses rues, existent dans d'autres parties de la ville. Qui plus est, les commerces se léguant de générations en générations n'intéressent plus vraiment les dernières. Quand un commerce juif ferme ce n'est pas pour être remplacé par un autre du même genre mais bien souvent par une enseigne internationale. Des conflits

apparaissent parfois à cette occasion. Le cas du hammam St Paul peut servir d'illustration. Au moment de son rachat, l'enseigne Chevignon fit le choix de reconstruire l'intégralité du bâtiment. Cela a été un choc pour la communauté juive qui a alors boycotté le magasin. Cet exemple pouvant sembler banal a pourtant été mentionné lors de trois des entretiens réalisés. Les lieux de vie comme le hammam ou les commerces comme l'ancien restaurant Goldenberg ont une réelle place dans l'histoire du quartier et ils sont mentionnés aussi souvent que les diverses synagogues.

En outre, ce qui distingue le Marais des autres quartiers de Paris est la présence de deux musées liés à l'histoire juive : le Mémorial de la Shoah et le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Loin d'être anodine, cette différence permet aux juifs du Marais d'avoir une place spéciale dans la narration de l'histoire de la communauté. Se rendre dans l'un de ces musées nécessite, si ce n'est de le traverser, de passer à proximité du quartier de la rue des Rosiers. Hormis cela, les musées valorisent le Marais grâce aux visites qu'ils organisent. Si celles du Mémorial se font plus rare, il a diffusé une application permettant aux visiteurs curieux du Marais de le parcourir à l'aide de commentaires retraçant l'histoire des juifs du quartier. Plus qu'une simple histoire qui pourrait se trouver dans les livres, se déplacer dans la ville appelle à d'autres émotions.

Les musées n'ont pas été le seuls à déceler l'intérêt que pouvaient susciter de telles visites. Les particuliers aussi se sont emparés de cette idée et en ont proposé sur internet. Pour MD cette décision a d'abord été en réponse à une demande de sa clientèle. À ses débuts, la guide-conférencière créait une nouvelle visite chaque mois et celle concernant le Marais juif lui a été suggérée. Il s'agit d'un sujet attrayant comme en témoignent les nombreuses visites disponibles sur le site guideapolis.

Les acteurs de ces visites guidées ont des profils très variés et cela se ressent dans les visites. Les parcours professionnels ou personnels de chacun se ressentent dans leurs façons de conduire les visites guidées. Les visites de KE privilégient la vie des habitants du quartier et comportent de nombreuses références à sa propre expérience au sein du Marais. Au contraire, DM s'intéresse plus spécialement aux faits historiques. En plus de ces différences relevant de choix personnels, les particularités de chaque visite s'expliquent par de nombreuses raisons pratiques. Toutes les personnes rencontrées lors des entretiens ont insisté sur l'importance des difficultés techniques dans la préparation des visites guidées. La taille du groupe, la météo ou encore les connaissances des participants sur le sujet de la visite sont autant de critères à prendre en compte. Loin d'être superficiels, ils aident à définir les contours de la visite, à en déterminer les limites.

Pourtant, malgré les divergences, le principal objectif reste le même : montrer que la communauté juive a vécu dans ce quartier depuis des siècles et que l'héritage de ce passé subsiste. Aujourd'hui les articles scientifiques ou de presse ont plutôt tendance à étudier les déplacements de la communauté et de quelle façon le quartier de la rue des rosiers a perdu de son essence juive. Les visites sont là pour montrer ce qu'il reste et c'est en fait beaucoup. La vie juive n'a pas cessé et les différentes vagues de migrations sont toujours visibles. De nombreux commerces ont fermé mais beaucoup d'autres sont toujours là et de nouveaux ouvrent leurs portes.

La rue des Rosiers reste le cœur juif de Paris. Plus que le Marais dans sa totalité, ce petit bout de quartier concentre aujourd'hui une grande partie de la rue juive. Les guides ne s'y trompent pas car il s'agit de la seule partie présentée dans toutes les visites du Marais juif. Si la vie et les rues ont évolué depuis Jeanne Brody, le territoire qu'elle présenté comme le quartier juif n'a pas changé. Le 19ème arrondissement est souvent cité comme le nouveau quartier juif de Paris. Le Mahj y organise des visites et la thèse de Lucine Endelstein étudie longuement ce sujet. Nous pouvons alors nous demander quelle est la dynamique entre ces deux quartiers ? Les juifs présents dans le 19ème sont-ils ceux qui ont quitté le Marais ? Il serait intéressant de voir si ce basculement de la vie juive du Marais vers le 19eme va aussi devenir touristiquement attractif.

Bibliographie

AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales,* La Découverte, Paris, 2006.

AUTHIER Jean-Yves, *Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France*, L'Année Sociologique, Vol. 58, 1/2008.

AZÉMA Jean-Pierre, *Vivre et survivre dans le Marais,* Le Manuscrit Eds, Paris, 2005.

BACKOUCHE Isabelle, *Paris transformé. Le Marais, 1900-1980 : de l'îlot insalubre au secteur sauvegardé,* Creaphis, Lieux Habites, Paris, 2016.

BENSOUSSAN Georges, *Histoire, mémoire et commémoration. Vers une religion civile*, Le Débat, 82, 1994/5.

BERG Roger, *Histoire des juifs à Paris,* CERF, Paris, 1997.

BERTHO-LAVENIR Catherine, *« Suivre le guide ? »*, Les cahiers de médiologie (N° 7), 1999.

BEST Katie, St*rategy in practice: re-categorising tour guides as strategists,* Academy of Management conference , 12-16 August 2011, Texas, USA. 2011.

BRODY Jeanne, *Le quartier de la rue des Rosiers ou l'histoire d'un cheminement*. Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques, Laboratoire d'anthropologie urbaine, 1987.

BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers, une manière d'être juif,* Autrement, Paris, 1995.

BRODY Jeanne, *La rue des rosiers ou la mémoire réappropriée*, Espace, populations, sociétés, Toulouse, 1996.

CARON David, *Marais gay, Marais juif*, Epel Eds, Paris, 2015.

CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel, WILLEMEZ Laurent. *S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien,* Genèses, 16, 1994.

COHEN Erik, *The tourist guide: The origins, structure and dynamics of a role*, Annals of Tourism Research, 12, 5-29, 1985.

DI MÉO Guy, *Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain,* Annales de Géographie, n°577, 1994.

DI MÉO Guy, *Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain?,* Métropoles, 1 | 2007.

DI MÉO Guy, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires,* Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », septembre 2007, Poitiers-Châtellerault, France, 2008.

DJIRIKIAN Alexandre, *La gentrification du Marais, 40 ans d'évolution de la population et des logements*, Université Paris I, 2004.

ENDELSTEIN, Lucine, *Religion, transformation des quartiers populaires et recomposition des identités diasporiques,* Espace populations sociétés*,* 2006.

FAGNONI Edith, *Patrimoine versus mondialisation ?*, Revue Géographique de l'Est, Vol. 53 /3-4 | 2013.

FRANÇOIS Etienne, SERRIER Thomas, *Lieux de mémoires européens*, Documentation photographique, n°8087, 2012.

GANS Herbert J. *Urban Villagers: Group and Class in the Life of Italian-Americans,* Free Press, University of Michigan, 1982.

GANTNER Eszter Brigitta, KOVACS Mátyás, *Altering Alternatives: Mapping Jewish Subcultures in Budapest. Jewish Topographies: Visions of Space, Traditions of Place*. Ashgate, 2008.

GENSBURGER Sarah, LAVABRE Marie-Claire, *D'une « mémoire » européenne à l'européanisation de la « mémoire »* , Politique européenne, n° 37, 2/2012.

GENSBURGER Sarah, *Voir et devoir voir le passé. Retour sur une exposition historique à visée commémorative*, Critique internationale, N° 68, Paris, 2015.

GROSSET Alfred, *Le crime et la mémoire*, Flammarion, Paris, 1991.

HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris, 2003.

HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009.

JARRASSÉ Dominique, *Guide du Patrimoine juif parisien,* Parigramme, Paris, 2003.

JEUDY Henri Pierre, *Patrimoines en Folie*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1990.

KAHN Léon, *Les Sociétés de secours mutuels philanthropiques et de prévoyance,* Paris, 1887.

LALIEU Olivier, *L'invention du « devoir de mémoire »*,Vingtième Siècle, revue d'histoire, D'un siècle l'autre, 69, janvier-mars 2001.

LE GALL Laurent, Edgar MORIN, *Journal de Plozévet, Bretagne, 1965*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, Ruralia, 10/11 | 2002.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. (dir.), *Logiques de l'espace, esprits des lieux*, Belin, Paris, 2000.

LYNCH Kevin, *L'image de la Cité,* Dunod, Paris, 1969.

MAYERS Oren, *Musées historiques et américanisation de l'Holocauste*, Le Temps des médias, n° 5, Paris 2/2005.

MONIN Hippolyte, *Les juifs à Paris à la fin de l'Ancien Régime*, Revue des Etudes Juives, 1892.

MOREL Alain, *Identité et patrimoine*, Civilisations, 42-2, 1993.

MORIN Edgar, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet,* Librairie Arthème Fayard, Paris, 1967.

NEYRET Régis, *Du monument isolé au « tout patrimoine »*, Géocarrefour, Lyon, vol. 79/3, 2004.

PEREC Georges, *Espèces d'espaces,* Éditions Galilée, Paris, 1974.

POZNANSKI Renée, *La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943),* Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°63, 1999.

RUSSEIL Sarah, *Les villes du patrimoine mondial : un réseau international, des intérêts divers, des usages multiples,* Métropoles, Vol. 18, 2016.

SCHNEERSOHN, Isaac. *La création du centre de documentation juive contemporaine*, Le Monde Juif, mars-avril, 1953.

TODOROV Tsvetan, *Les abus de la mémoir*e, Arléa, Paris, 1998.

TRIGANO Shmuel, *Le concept de communauté comme catégorie de définition du judaïsme français,* Archives Européennes de Sociologie, Vol. 35, No. 1, The semantic distorsion by/of Max Weber, 1994.

URBAIN Jean-Didier *Le touriste et l'Histoire. Voyages d'agrément et envies du passé*, Le Débat, vol. 177, no. 5, 2013, pp. 59-71.

UZLYTE Lina, *« Le métier de guide-conférencier au service du patrimoine et du tourisme »,* In Situ, 30 | 2016.

VANT André, *L'objectif et le subjectif problèmes de délimitation du centre-ville de Saint,* Etienne Revue de Géographie de Lyon, Vol. 46, 1971.

VESCHAMBRE Vincent, *Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle*, Géographie et cultures, Vol.72, 2009.

WACQUANT Loïc, *Parias urbains: ghetto, banlieues, Etat,* La Découverte, Paris, 2006.

WATREMEZ Anne, *Les plans de gestion patrimoine mondial de l'Unesco : un outil de développement territorial au service des collectivités locales ?*, La Lettre de l'OCIM, Vol. 149 | 2013.

Sources Internet

World Jewish Population, 2014 In :Berman Jewish Databank. [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse :
http://www.jewishdatabank.org/Studies/downloadFile.cfm?FileID=3257

Jewish Population of Europe in 1933 In :United States Holocaust Memorial Museum. [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse :
https://www.ushmm.org/wlc/en/article.php?ModuleId=10005161

Poland In : World Jewish Congress [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse :
http://www.worldjewishcongress.org/en/about/communities/pl

Jewish Studies : Global Directory of Jewish Museums In : Israel Science and Technology [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse :
http://www.science.co.il/Jewish-Museums.asp

Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Paris le Marais [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse :
http://api-site-cdn.paris.fr/images/139014.pdf

Présentation du projet de loi complétant la legislation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration In : Assemblee Nationale [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse :
http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/andre-malraux/discours/malraux_23juil1962.asp

Musee d'Art et d'Histoire du Judaisme [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.mahj.org/

Free Budapest Tours [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.freebudapesttours.hu/

Comprendre le tourisme In : Organisation Mondiale du Tourisme[Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : http://media.unwto.org/fr/content/comprende-le-tourisme-glossaire-de-base

Trip to Budapest [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.triptobudapest.hu/

Get your guide [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : https://www.getyourguide.com/s/?q=jewish%20quarter%2C%20budapest&lc=l23416&p=1

Guideapolis [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : https://www.guideapolis.fr/fr/

Journees europeennes du Patrimoine In: Memorial de la Shoah [Consulté le 10 aout 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.memorialdelashoah.org/evenements-et-expositions/journees-europeennes-patrimoine.html

Annexe

Annexe 1 : Fiche d'observation de la visite Saveurs du Marais juif

Saveurs du Marais Juif par Elisabeth Kurtzag
Jeudi 16 mars 2017 11h30-13h30
Rendez-vous donné au 1 bis rue des Hospitalières
11 participants : 3 couples, une autre conférencière du musée, 3 femmes et moi-même

<u>1 bis, rue des Hospitalières-Saint-Gervais</u>

11h25 : Introduction (la conférencière face au groupe qui l'entoure) dans la rue (nouvellement) piétonne qui ressemble à une place

- Présentation géographique du Marais
- Histoire rapide des différentes communautés juives du Marais
- Le présentation du quartier et la gentrification (utilisation de l'espace en pointant l'ancienne librairie Hebraica Judaica remplacée aujourd'hui par le magasin Nike Lab)
- Mention rapide de l'école en la pointant du doigt

11h35 : Anecdote avec lecture d'un passage littéraire (2min) (extrait d'un journal distribué aux juifs à leur arrivée gare de l'Est)

11h37 : Propre histoire de la conférencière et son arrivée dans le quartier. Utilisation de sa propre expérience pour faire le lien avec le met dégusté

11h38 : Distribution des ustensiles pour manger et dégustation de hareng fumé et raifort

11h43 : Utilisation d'un support visuel (vieille photo d'une des boulangeries de la rue adjacente) en faisant lien avec le pain mangé

11h46 : Histoire d'un bâtiment qui était anciennement une poissonnerie juive (Klapisch) (réponse à question)

11h48 : Lecture d'un long extrait de Jean-Claude Grumberg (4min)

11h52 : Dégustation de la carpe mentionnée dans l'extrait précédent

11h57 : Veau en gelée

12h01 : Mention du quartier pendant le XXème siècle et des épiceries, boulangeries juives présentes dans le quartier. On parle de la loi Malraux et de son importance pour la conservation et la restauration du quartier qui a permis à toutes ces traces du passé d'être encore présentes. La ville a décidé de garder les enseignes pour perpétuer cet héritage.

12h05 : Déplacement du point 1 à anciennement Goldenberg

12h06 : Arrêt devant la boulangerie de Sacha Finkelsztajn => Lien avec la photo montrée un peu plus tôt

12h08 : Arrêt devant Florence Kahn (d'où viennent les mets dégustés) : historique du commerce et de sa propriétaire.

12h11 : Arrêt devant l'ancienne charcuterie Panzer. Enonciation des boulangeries casher encore existantes dans le quartier. Mention du fait que les nouvelles générations ne sont pas prêtes à reprendre les commerces d'où les fermetures de la plupart de ces commerces de proximité.

<u>12h18 : Goldenberg</u>

12h19 : Dégustation Pastrami, langue de boeuf et cornichons (conversations informelles)

12h38 : Déplacement vers l'Oranaise

12h41 : Arrêt devant Fleischmann avec référence à la visite classique (le lieu y est alors visité)

12h44 : Boucherie Norbert (l'Oranaise)

12h45 : On parle de la communauté séfarade pour la première fois. Description de la rue dans les années 30. Communauté tunisienne et leur utilisation des cafés. Support

visuel qui est passé de mains en mains pendant lecture d'un texte d'époque décrivant la communauté juive. Liste des restaurants juifs ouverts dans le quartier.

12h55 : Déplacement vers le jardin des rosiers

13h01 : Arrêt devant la plaque Joseph Migneret. Dégustation de Boutargue

13h08 : Installation dans le jardin pour la dégustation du sucré : ashkénaze et séfarade

13h40 : fin de la visite

Impressions :

- Beaucoup plus sur l'histoire des habitants que sur celle du quartier
- Les participants : (à part la conférencière étant originaire de NY et à Paris depuis 4 ans), tous les participants connaissaient déjà le quartier, ses commerces et la nourriture juive
- De nombreuses anecdotes personnelles venant de la conférencière et des participants
- Aucune mention des lieux de culte (si ce n'est la fondation Fleischmann) ou des musées